

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

JOURNAL D'AGRICULTURE,

ET

TRANSACTIONS

DE LA

Société d'Agriculture du Bas-Canada.

VOL. 2.

MONTREAL, AVRIL, 1849.

NO. 4.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, quelques extraits d'une "lecture," ou d'un discours prononcé par M. Nesbitt, à Saxmundham, dans le comté de Norfolk, en Angleterre. Nous pensons, comme M. Nesbitt, que plusieurs de ceux qui se croient des agriculteurs pratiques sont loin de posséder une connaissance parfaite de l'agriculture, dans toutes ses branches. Cette connaissance parfaite de ce premier des arts est plus difficile à acquérir qu'on ne l'imagine généralement, et elle ne peut l'être que par une expérience de plusieurs années dans chaque branche de l'économie rurale. Nous sommes parfaitement convaincu que le présent état de l'agriculture canadienne ne fournit pas cette expérience étendue dans chaque branche de l'économie rurale, et que conséquemment l'on n'a pas ici les moyens d'apprendre à devenir agriculteur pratique dans toute la force du terme. L'élevage des animaux domestiques, leur entretien et leur nourriture, leur achat et leur vente; le traitement des engrais et leur judicieuse application; l'égoût et la culture du sol et la production des différentes espèces de récoltes; le sarclage, l'extirpation des herbes nuisibles, la moisson, le soin de la laiterie et de ses produits, il faut voir tout cela en opération active et réussir, pour l'entendre parfaitement, et ce n'est que dans les Îles Britanniques qu'on peut voir des fermes étendues et bien conduites; ce n'est que là qu'un fermier peut acquérir une connaissance parfaite de la pratique de l'agriculture. Dans ce pays, l'agriculture est con-

duite sur un plan bien différent, et, comme nous le croyons, bien inférieur, sous tous les rapports, à la bonne économie rurale des Îles Britanniques; d'où l'impossibilité d'apprendre parfaitement l'art de l'agriculture, dans ce pays, avant que notre système éprouve de grands changemens pour le mieux. Nous ne voulons offenser personne, mais, comme éditeur de ce journal, nous sentons qu'il est de notre devoir d'indiquer ce que devrait être un agriculteur pratique, et comment on le peut devenir. Il y a sans doute ici beaucoup de fermes bien conduites d'après le système du pays; mais nous désirerions voir des établissemens étendus conduits ici, dans chaque département, comme dans les Îles Britanniques, autant que notre climat le permet. Un assolement régulier, le terrain à prairie et à pacage en proportion convenable au sol arable, et des pâturages propres à engraisser les animaux à perfection, ou à rendre la laiterie profitable; le travail de la houe, le sarclage et les autres opérations de la ferme, exécutés avec dextérité par des hommes et de jeunes garçons entendus. Nous prenons la liberté de dire que ce n'est qu'à des établissemens comme ceux dont nous parlons qu'un homme peut prétendre avoir appris une méthode parfaite d'agriculture pratique, dans toutes ses différentes branches, et nous laissons à ceux qui s'y connaissent à dire où cette méthode peut être apprise dans ce pays. C'est pour cette raison que l'établissement d'écoles d'agriculture et de fermes-modèles seraient si nécessaire en Canada,

pour y instruire convenablement les jeunes cultivateurs dans toutes les branches de l'économie agricole. Nous ne verrons jamais notre agriculture beaucoup perfectionnée, tant que nous la regarderons comme un art vulgaire, simple, aisé à apprendre et à pratiquer, même par des hommes d'une capacité médiocre, et sans éducation. Dans le fait, nous croyons que c'est une opinion assez générale, que l'agriculture n'est un emploi convenable que pour ceux qui sont impropres à tout autre ; et la conséquence en est que cet art est privé de l'aide de la portion de la société la plus instruite et la plus capable, et que cette aide puissante passe aux autres affaires et professions, au grand détriment de l'agriculture. C'est une erreur très préjudiciable, et plus tôt elle sera regardée comme telle, mieux le pays s'en trouvera. Combien est différente l'idée que nous avons de l'agriculture ! nous la regardons comme la plus noble des occupations, et comme autant au-dessus de toute autre, que ceux qui en pensent différemment la croient au-dessous des autres professions. Nous la regardons aussi comme l'emploi le plus convenable aux personnes les plus instruites, au plus haut ordre de l'intelligence humaine, dans lequel seul l'homme peut trouver à exercer pleinement et utilement toutes ses facultés, dans le cours de la plus longue vie qui puisse lui être accordée, et jusqu'à la dernière heure de cette longue vie, et continuer à y faire des découvertes importantes et utiles. Toutes les autres professions ne sont guère autre chose que des arts mécaniques, qui peuvent s'apprendre avec certitude dans un temps donné. Il n'en est pas ainsi de l'agriculture ; un homme emploierait sa vie entière à apprendre l'art parfaitement, qu'il laisserait encore quelque chose à apprendre à ses successeurs. Nous nous nions qu'il n'y ait que ceux qui travaillent constamment eux-mêmes qui puissent devenir de bons agriculteurs pratiques : c'est une opinion très erronée. Il est sans doute nécessaire que le propriétaire d'un

grand établissement agricole sache comment chaque opération doit être exécutée sur la ferme, et quel doit être le coût de chaque ouvrage ; mais une instruction reçue à temps peut donner toutes ces connaissances. L'homme qui a du temps pour penser et réfléchir deviendra plutôt, au moyen d'un enseignement convenable, un agriculteur pratique que celui qui a à travailler constamment. Notre conviction est, que loin d'être un art simple et aisé à apprendre dans toutes ses différentes branches, l'agriculture est de tous les arts et de toutes les professions, la plus difficile à entendre parfaitement, et, si l'éducation et les talens sont de quelque avantage, ils doivent nous aider beaucoup à apprendre un art ou une science difficile. Nous sommes étonné que d'autres circonstances liées à la pratique de l'agriculture ne portent pas un plus grand nombre de personnes d'éducation et de talent à s'y adonner ; il n'est pas d'occupation qui offre autant de jouissances agréables et variées que l'étude de la théorie et de la pratique de l'agriculture ; jouissances qui ne doivent pas être évaluées en livres, schelins et deniers, quand on compare les profits de l'agriculture avec ceux que procurent d'autres emplois. Le laboureur a pour lui un encouragement à peine offert par quelque autre occupation que ce soit ; c'est que quand il s'acquitte bien de sa tâche, il peut compter qu'un Créateur bienfaisant bénira ses travaux et les récompensera par une récolte abondante, et son attente raisonnable est rarement frustrée. Envisagez l'agriculture sous tous ses points de vue ; c'est la seule occupation à laquelle puissent se livrer, sans se dégrader, les empereurs, les rois et les princes, de même que leurs sujets de tout rang, depuis le plus élevé jusqu'au plus humble : c'est donc une étude bien digne des hommes les plus favorisés du côté des talens, de l'éducation et de la richesse ; et nous n'hésitons pas à dire qu'un agriculteur pratique, dans la vraie signification du terme, peut être le membre le plus utile de notre société.

té comme de toute autre, quelque estime que les autres classes ou professions fassent d'elles-mêmes. L'agriculture est la base de la richesse, et la richesse ne peut avoir son existence qu'à l'accumulation de produits agricoles surabondants, et excédant ceux qui sont consommés par la population rurale elle-même. Comme c'est là un fait susceptible de démonstration, il peut contribuer à élever l'agriculture dans l'estime publique, si tant est que la richesse soit l'idole universellement adorée par tout pays.

A l'Éditeur du Journal d'Agriculture.

MONSIEUR, — Conformément à un avis préalable, une assemblée publique a eu lieu aux bâtimens du parlement, en cette ville, le lundi, 19 du courant, sous la présidence de Sir H. Caldwell. Les résolutions suivantes ont été adoptées unanimement :—

1o. Que c'est l'opinion et le désir de cette assemblée qu'il soit établi une Société d'Agriculture, qui sera appelée "La Société d'Agriculture de Québec."

2o. Que la souscription annuelle de cinq chelins constituera un membre de la Société, tous les membres devant néanmoins résider dans les limites du District de Québec.

3o. Qu'il soit maintenant nommé un comité de vingt-quatre membres, avec pouvoir d'ajouter à leur nombre, pour former un comité de régie ou direction, lesquels choisiront d'entre leur nombre un Président et trois Vice-Présidens, deux de ces derniers devant agir comme Secrétaire et Trésorier ; et avec pouvoir aussi de former un code de statuts et réglemens, qui devra être soumis à l'approbation et à l'adoption d'une assemblée générale des souscripteurs.

L'assemblée a alors procédé à l'élection par ballottage d'un comité de direction, et les Messieurs suivants ont été élus, savoir :—

QUEBEC :—MM. N. Aubin, H. Burstall, R. Coles, R. Middleton, le Dr. G. M. Douglas.

CHEMIN DE SAINTE-FOYE :—Sir H. J.

Caldwell, Baronet, et MM. Davidson, R. Cassels, F. Gibb, A. Hamel, W. West.

CHEMIN DE LA PETITE-RIVIERE :—MM. J. Dinning, W. Bell, P. Langlois.

CHEMIN DE SAINT-LOUIS :—Le Colonel Sewell, le Capitaine Rhodes, et MM. A. Young, J. Gilmour, A. B. Hamel, J. Wright, J. Porter, J. Ross, P. Wilson.

CHEMIN DE BEAUPORT :—M. J. Mussen, A une assemblée subséquente du comité, Sir H. J. Caldwell, Baronet, a été élu Président, le Capitaine Rhodes, premier Vice-Président et Secrétaire, R. Coles, Ecuyer, second Vice-Président et Trésorier, et M. W. West, Ecuyer, troisième Vice-Président.

Il a été envoyé des ordres à Guernesey pour faire venir un taureau et une vache d'Alderney, âgés d'environ trois ans.

L'ordre suivant pour des semences a été agréé et envoyé en Ecosse.

Avoine (d'Hopetown) vingt-cinq minots ; orge, (Chevalier, brillante) ditto ; froment, (de la mer Noire), une *quarter* ; ditto (doré) ditto ; pois, (gros, des champs), quatre minots ; fèves hâtives, ditto.

Il a été lu une lettre d'A. C. Webster, Ecr., de Meadowbanks, près de Montréal, contenant des échantillons d'une belle variété de blé, et de la fève mazajan, qui ont paru mériter attention, et l'on a écrit pour demander une petite quantité de l'une et de l'autre semence. Le Journal d'Agriculture ayant été recommandé à l'attention favorable de la Société, plusieurs des membres s'y sont abonnés, et il a été résolu qu'une copie de ces procédés soit envoyée à ce Journal.

W. RHODES,

Vice-Président et Secrétaire.
Beremore, 24 Mars, 1849.

CRUE DU LIN ET DU CHANVRE.

MONSIEUR, — La culture du lin et du chanvre, quant à ce qui regarde le Canada, ayant été souvent mentionnée dans votre journal, comme devant être profitable, il peut être intéressant pour plusieurs de vos

lecteurs de connaître les efforts qui ont été faits dans la Nouvelle-Zélande, par les nouveaux colons, pour y introduire la culture régulière de cet article pour exportation, et en conséquence, j'ai transcrit le passage suivant d'un nouvel ouvrage de M. Petre, écrit en 1841, sur ce sujet et autres relatifs à la Colonie de la Nouvelle-Zélande.

“ Le chanvre indigène, ou le *pharium tenax*, est de tous les produits indigènes celui qui peut être mis le plus tôt, et aux moindres frais en état d'être exporté en grandes quantités. Dans l'espace de six mois, à compter du temps présent, il peut être mis en état d'être employé à faire des cordages, si les fonds suffisants sont levés sans délai, et les machines convenables érigées et mises en opération.

“ On pourrait le préparer en aussi grande quantité qu'il serait nécessaire, et le donner à un prix qui le ferait vendre promptement, en laissant un grand profit à ceux qui se seraient employés à le préparer. Je prends la liberté de soumettre aux lecteurs, les calculs suivants, comme estimation en gros de la nature de cet important article :

“ Supposons que dans un champ de chanvre de cent acres en étendue, chaque plante occupe un espace de deux verges carrées, ou un carré dont les côtés seraient d'à peu près cinquante-et-un pouces ; le nombre total de ces plantes serait de 2,420 par acre : supposons encore que chaque plante produise, l'une portant l'autre, par année, douze livres de feuilles vertes fraîchement coupées ; cela donnerait plus de 2,900,000 lbs, ou environ 1,296 tonneaux annuellement, de feuilles ou écorce récemment enlevée, sur une ferme de cent acres en superficie.

J'ai préparé une petite quantité de feuilles vertes, comme expérience, et le résultat m'autorise à dire, qu'on peut avoir environ un cinquième du poids total des feuilles vertes, préparées suivant ma méthode, de chanvre bon à faire des cables et des cordages, outre une quantité d'étope égale à environ

la moitié du poids des feuilles vertes, qu'on peut obtenir, en n'étoyant le chanvre des petites fibres et de la pulpe. On pourrait donc obtenir d'une telle ferme, environ 250 tonneaux de chanvre propre à être livré au cordier, et environ 600 tonneaux d'étope propre à faire des cordages d'une qualité inférieure et de la grosse toile d'emballage.

“ Cette étope quand même elle ne se vendrait que £3 le tonneau, paierait presque tous les frais de la préparation du chanvre, y compris le loyer, la culture, le charroyage, et les gages des ouvriers. Le prix du chanvre, même en ne le portant pas à plus de £15 le tonneau, serait à peu près un profit clair, les frais se trouvant presque entièrement remboursés par le prix de l'étope. Un capital de £5000 seulement suffirait pour mettre sur pied un établissement capable de manifester annuellement de 600 à 700 tonneaux de chanvre, qui, dans tous les cas, donneront un gain de 80 pour cent sur la valeur du chanvre vendu.”

En Canada, le chanvre croît naturellement, si je ne me trompe, et au moyen d'une culture convenable et d'encouragement de la part des Sociétés d'Agriculture, il deviendrait sans doute une récolte très lucrative ; et dans cette vue, M. le rédacteur, qu'il me soit permis d'espérer que vous voudrez bien donner au sujet toute l'aide qui dépend de vous.

UN CANADIEN.

A l'Éditeur du Journal d'Agriculture.

MONSIEUR, — Il n'y a pas à douter que les intérêts de l'Agriculture ne soient grandement négligés par ceux qui, plus que tous les autres, devraient travailler à son amélioration, c'est-à-dire, par les *particuliers* instruits qui font leur occupation de cet art, car il n'y a pas dans ce pays une *classe* éclairée d'Agriculteurs. Vos efforts persévérants pour la cause, M. l'Éditeur, dans les circonstances^d décourageantes et difficiles où vous vous êtes trouvé, ont mérité la reconnaissance des agriculteurs de la province. Bien que je ne puisse

prétendre (comme vous pourrez vous en apercevoir,) être un de ces individus qui, ayant eu l'avantage d'acquérir des connaissances, se trouvent dans l'obligation d'en faire servir une partie au bien-être de leurs semblables, il me sera peut-être permis de croire que les observations communes d'un homme pratique pourront être de quelque usage.

Un des grands désavantages de votre position, comme celle du pays, c'est la manière dont votre ouvrage est distribué : parmi nous, il y en a peu qui lisent, et encore moins qui comprennent ce qu'ils lisent : ils se refusent péremptoirement à toute dépense qui leur serait imposée pour leur donner de nouvelles connaissances en agriculture ; car ils sont persuadés qu'ils en savent assez : les simples frais de poste leur sembleraient un fardeau. Il m'est souvent arrivé que lorsque j'ai tâché d'engager quelques-uns de mes voisins à prendre votre journal, ils l'ont refusé, en disant qu'ils n'aimeraient pas à donner à connaître à leurs amis qu'ils en avaient besoin. Ainsi, même dans le cas présent, "il faut instruire les gens sans avoir l'air de le faire."

Or, pour faire disparaître jusqu'à un certain point cette difficulté, permettez-moi de dire que le statut vulgairement appelé l'Acte d'Agriculture pourrait devenir infiniment utile ; mais d'après ses présentes dispositions, les Sociétés d'Agriculture sont obligées d'annoncer leurs exhibitions dans quelque papier public, en entrant dans le détail ; et en plusieurs cas, où il y a une population mixte, dans un journal français et un journal anglais. Or, les frais de la Société à laquelle j'appartiens sont comme suit :—

	£	s.	d.
Publication en français pour l'exhibition on montre du printemps,.....	4	5	0
Do en anglais pour do	3	10	0
Or, comme plusieurs de nos souscripteurs ne prennent ni l'un ni l'autre des papiers, quels qu'ils soient, qui peuvent être choisis, il est nécessaire de faire imprimer des affiches pour être distribuées,.....	1	10	0
	9	5	0

Ces exhibitions et les visites des récoltes ont lieu trois fois par an,.....	18	10	0
Dépense totale de chaque Société,.....	£27	15	0

Je ne prétends pas dire que toutes les Sociétés ont à faire autant de frais ; mais là où l'on se sert des deux langues, il en coûte à peu près cette somme, quand le statut est exécuté à la lettre. Si, au contraire, le Journal d'Agriculture devenait un canal légal de communication entre les Sociétés d'Agriculture et leurs membres, la circulation de cette utile publication augmenterait au point de mettre les éditeurs en état de fournir une plus grande variété de renseignemens, particulièrement au moyen de gravures, dessins et plans, choses grandement à désirer dans un pays où, sous le rapport de l'instruction, la vue a plus d'effet que la réflexion. Il en résulterait encore que les cultivateurs seraient induits à prendre le journal pour savoir ce qui se passe dans leurs propres Sociétés de comté, connaître les prix offerts, ainsi que la nature et les conditions de ces prix, et éviter la nécessité d'avouer de quelle source ils tirent ce qu'ils connaissent, jusqu'à ce qu'ils aient appris à savoir mieux. Non seulement cette méthode forcerait l'agriculteur à s'instruire au moyen de la lecture ; elle aurait encore l'effet de faire obtenir beaucoup plus efficacement dans la pratique, les avantages qu'on avait en vue, en formant des Sociétés de comté.

Je ne voudrais pas que l'on comprit que je blâme en quoi que ce soit les Sociétés de comté, ou que je n'apprécie pas l'intelligence et le désintéressement avec lesquels elles agissent généralement, et l'utilité dont elles seront finalement ; mais je dis que le système pourrait être beaucoup amélioré, sans qu'il en coûtât plus au public. Sous le présent système, les compétiteurs n'ont d'autre but que celui d'obtenir le prix ; ils le regardent comme une lotterie, où leur piastre leur donne la chance d'un bon lot en argent, plutôt que comme une Société, où le concours honnête

d'une industrie bien dirigée, et d'une bonne et judicieuse économie rurale, obtiendra une récompense honorable. Cette anomalie a plusieurs causes, et la première est que les membres du Comité sont trop dominés par un public exigeant, car s'ils ne donnaient et ne distribuait pas immédiatement l'argent reçu sans en rien réserver pour des exigences futures, et sous le moindre délai possible, il s'élèverait contre eux une clameur telle, qu'ils ne conserveraient pas leurs places sans peine et désagrément, si toutefois ils les pouvaient garder, et leurs successeurs se trouveraient dans une pire condition.

Les prix qu'ils offrent leur sont souvent comme forcément indiqués par les possessions connues de quelque individu populaire, — plutôt que d'être offerts comme encouragement à produire des articles d'une plus grande utilité dont le besoin se fait sentir.

Le Secrétaire devrait être choisi et nommé par le Comité, et non par élection. Autant vaudrait que les commis d'un marchand fussent choisis par ses pratiques, que le Secrétaire d'une Société d'Agriculture soit élu par le public.

On encourt aussi beaucoup de frais, en faisant venir des gens qui ne demeurent pas dans le Comté, pour être juges ou experts, tandis qu'on en pourrait trouver d'aussi capables et d'aussi désintéressés dans le voisinage de l'exhibition.

Mais le plus grand mal, c'est la difficulté, sinon l'impossibilité où se trouvent les comités d'établir des fermes-modèles, d'après le présent système. Les fermes-modèles sont le seul remède efficace à la pratique imparfaite et presque ruinée présentement suivie; c'est le seul moyen de prouver expérimentalement l'avantage de se servir d'instruments aratoires perfectionnés. Nulle explication, nul dessin, quelque correct qu'il fût, ne suffirait, non plus que le modèle même. Il faut que l'effet et le résultat deviennent évidents, et ils ne le peuvent devenir qu'au moyen d'opérations sur un champ réel.

Je crains que ma lettre ne soit déjà trop longue. J'en aurais beaucoup plus à dire; mais je ne sais si ce que je viens de dire n'a pas été traité beaucoup plus habilement dans votre journal, et si vous n'êtes pas fatigué de répétitions qui n'ont pas d'effet. S'il en est ainsi, il vous est libre de la publier, ou de la supprimer. Elle m'aura au moins fourni le plaisir de vous assurer du respect et de l'admiration que me font éprouver vos labeurs incessants, et de me dire, monsieur,

Votre très humble

et très obéissant serviteur,

TIMOTHÉE.

PANAIS.

RIVIÈRE YANASKA, 19 Mars, 1849.

A WM. EVANS, Ecr.

MONSIEUR,—Depuis qu'il n'y a plus à compter sur la récolte des patates, particulièrement dans cette partie du pays, où l'année dernière, on peut dire qu'elles ont presque entièrement manqué, tout ce qui, en fait de racines, pourrait être recommandé comme pouvant les remplacer, à aussi peu de frais que possible, pourrait n'être pas mal vu. Si donc vous pensez que les expériences suivantes sont dignes d'attention, ou que leur insertion dans le Journal d'Agriculture pourrait être utile à d'autres, je pourrai espérer raisonnablement que je n'ai fait que ce que je devrais regarder comme une obligation de ma part, en vous les communiquant.

Je dois commencer par dire que pour la production des récoltes dont je vais parler, les travaux ont toujours été faits à la charrue, et non à la bêche. Depuis douze ou quinze ans, j'ai recueilli annuellement des patates, des navets, des betteraves, des carottes et des panais. Quant aux patates, je n'ai rien à en dire. J'ai toujours trouvé que les navets me donnaient beaucoup de peines et de soins, et que sur une terre vieillie, la récolte n'en était pas certaine. Le mangeltwartzel ou la betterave ne m'a rien produit

de ressemblant à ce que j'ai vu en Angleterre. J'ai recueilli jusqu'à quatre cents minots de carottes par acre, et cela dans un sol naturellement froid, dur et argileux, mais qui avait été engraisé pendant quelques années, avec du fumier. Quant aux panais, je ne crois pas en avoir vu de meilleurs dans aucun jardin anglais. Depuis la maladie des patates, la récolte de carottes n'a pas été ce qu'elle était avant. Quoiqu'elles ne pourrissent pas, les feuilles en deviennent noires, et les têtes et les racines ne croissent pas aussi bien. Le panais, quoique semé près de ces racines, croît comme auparavant, sans être le moins du monde affecté de la maladie ou de la mort de ses voisins.

Le plan que je suis et que je recommande pour la culture de ces racines, est comme suit : labourez une bonne pièce de chaume, tard l'automne, ou de bonne heure, le printemps ; couvrez-la d'autant de fumier pourri que vous pourrez ; labourez ensuite profondément, mais de manière qu'il n'y ait qu'environ trois sillons par chaque planche : lorsque vous avez fini de labourer, prenez une bêche ou une pelle de bois, et passez-la dans chaque sillon, pour les nettoyer, et mettez la terre meuble que vous en enlevez sur le haut des planches ; prenez un petit rateau et nivelez les planches, en ôtant les mottes dures, les pierres, etc. ; prenez un bâton ou une fourche de bois, et tirez deux petites raies, à environ six ou huit pouces l'une de l'autre, et de pas plus d'un pouce de profondeur ; jetez-y la graine avec le doigt et le pouce, et avec le dos du rateau poussez la terre légère dans les raies ou petits sillons, en appuyant un peu sur le rateau. Laissez croître ensemble les mauvaises herbes et les plantes utiles jusqu'à ce que ces dernières en soient à leur troisième ou à leur quatrième feuilles. Les enfans pourront arracher les herbes nuisibles, et les grandes personnes les suivre, s'il est nécessaire, pour éclaircir les plantes utiles. Si les sillons se remplissent trop, faites-y passer une charrue légère attelée d'un cheval. Dans

les temps chauds, c'est tout ce qu'il est nécessaire de faire. Quant à la préservation des navets, carottes ou bettes-raves, durant l'hiver, on ne peut les laisser exposées dans toutes sortes de situations sans courir risque de les perdre. Si on les met en grande quantité dans des caves ordinaires, elles s'échauffent trop : sous des appentis ou dans des granges, elle gèleront et dégelèrent avec les changemens de temps, et en souffriront plus ou moins. Mais ici, je trouve que le panais résiste, et se moque, pour ainsi dire, de la rigueur même d'un hiver canadien, soit qu'il ait été laissé en terre, ou mis dans des petits trous, et recouvert seulement de cinq à six pouces de terre meuble. J'en ai dérouvert, hier, 17 mars, un tas d'environ six minots, et je les ai trouvés parfaitement sains. Nulle autre racine n'aurait résisté ainsi, je pense, à un hiver comme le dernier. Dans le mois d'avril, lorsque les têtes ou collets, commencent à germer, coupez-en une mince tranche, et ils seront environ un mois de plus dans la cave, bons pour la table ou pour l'étable.

Maintenant, quant à l'usage, les navets, les carottes, les bettes-raves, etc., sont excellents ; mais dans tous les cas, j'ai toujours donné la préférence au panais, après la patate, pour les usages culinaires de tous les jours, le trouvant de meilleur goût et plus substantiel que toute autre racine. On peut donner des panais crus aux bêtes à cornes, soit pour l'engrais, soit pour l'augmentation du lait, depuis la fin d'octobre jusqu'au commencement de mai suivant ; ils nourriront aussi et feront profiter les cochons maigres, durant tout l'hiver, sans qu'il soit besoin d'y ajouter des grains ; comme aussi les moutons, et particulièrement les brebis, lorsqu'elles viennent d'agneler.

Quant à la semence, j'ai recueilli de presque toutes les espèces de graines que l'on sème en Canada, mais je n'en ai pas trouvé qui fût aussi sûre, aussi aisée à semer, aussi prompte à lever, et dont le produit fût aussi hâtif, que celle du panais ; de manière que tout cultiva-

teur en peut recueillir autant qu'il lui en faut. Quelques racines plantées en terre, le printemps de bonne heure, lui procureront assez de graines pour ensemençer un arpent carré, le printemps suivant. La conclusion de tout ceci est, et je pense que vous serez de mon avis, qu'une providence bénigne a voulu que le pannaïs fût, à tous égards, l'ami du fermier canadien, comme le navet l'a été du fermier anglais, lui aidant à améliorer et à préparer son sol, etc.

Je suis, monsieur, votre, etc.

P. N.

DE L'IMPORTANCE, DU SOIN ET DE L'EMPLOI DU FUMIER DE FERME.

La différence de circonstances entre le Canada et la Grande-Bretagne et même les États-Unis, fait que plusieurs des règles établies dans l'économie rurale de ces pays ne sont pas applicables ici. Il existe des cas nombreux dans lesquels notre agriculture ne peut s'assimiler parfaitement à celle des peuples qu'on pourrait naturellement prendre pour guides dans cet art. Dans quelques-uns, c'est le climat qui offre une cause de variation ou de différence ; dans d'autres, c'est la nature du sol, ou l'état où il se trouve ; dans d'autres, enfin, c'est le prix des produits, ou le coût du travail. Mais quant aux principes généraux, sur lesquels notre système de culture devrait être basé, il ne peut y avoir de différence, et un des points les plus importants dans l'économie d'une ferme, n'importe où elle soit située, c'est la préservation et la préparation des engrais fournis par les animaux qu'elle entretient.

Il y a peut-être peu de probabilité que le fermier canadien puisse être jamais en état d'employer à l'état liquide les engrais qui se décomposent. Il est bien vrai que si l'engrais pouvait être appliqué sous cette forme, en temps convenable, l'esset n'en serait pas moins avantageux ici, comme l'ont prouvé des expériences pratiques, qu'il ne l'a été ailleurs. Mais la nature de notre climat rend très courte la saison favorable, qui ne s'étend peut-être pas à

plus de dix semaines des mois de mai, juin et juillet, tandis que dans les autres mois, y compris ceux de notre long hiver, pendant lesquels notre bétail est établi, le degré de froid et la sécheresse de l'atmosphère s'opposent si efficacement à la liquéfaction, que l'urine ne peut être recueillie, encore moins passer par les degrés convenables de fermentation, après son mélange avec les excréments solides des animaux. L'emploi de l'engrais liquide semble donc, pour ces raisons seules, ne pouvoir être adopté dans la pratique par les cultivateurs de ce pays.

Notre climat est encore défavorable, sous le rapport de l'engrais que fournissent nos papiers et cours de ferme, sous la forme ordinaire, car pendant qu'il s'amasse, dans le cours de l'hiver, une grande quantité de neige et de glace se mêle au tas découvert, qui demeure ainsi à une température trop basse pour pouvoir fermenter suffisamment, et à l'approche du printemps, le soleil et des pluies abondantes, en fondant cette neige et cette glace, emportent une grande portion des parties solubles et les plus précieuses du fumier. Après ce puissant lavage, il subit une violente fermentation, par laquelle il perd également de sa valeur, bien que d'une manière différente, une partie de ses autres élémens précieux se dégageant et s'évaporant dans l'air. Dans ce pays, plus que dans tout autre, il y a beaucoup de désavantage à laisser les fumiers dehors, et l'on peut affirmer sans crainte que le manque d'attention à ce sujet occasionne à plusieurs cultivateurs une perte annuelle considérable.

En Europe, et depuis peu, dans les États-Unis, on fait presque toujours du fumier un engrais mixte, en le mêlant avec d'autres substances, telles que tourbe, chaux, marne, gypse, etc. ; et il n'y a pas à douter que ce procédé ne soit profitable. Mais la saison, ou les ressources du fermier canadien ne lui permettent pas toujours de suivre un bon exemple et d'en éprouver l'avantage.

En Angleterre et en Ecosse, on a pris l'habitude de transporter le fumier d'étables dans

des lieux de dépôt couverts, où on lui fait subir la préparation nécessaire ; et cela pourrait se faire également en Canada, bien que le résultat ne fût peut-être pas aussi satisfaisant. Il n'y aurait pas d'épargne quant au travail, les bâtimens nécessaires exigeraient un surcroît de dépense, et il faudrait transporter dans un court espace de temps, le printemps, l'accumulation d'un hiver entier.

Là où on suit la pratique de nourrir les animaux à l'abri, dans de petites cours, comme dans les comtés agricoles les plus avancés de la Grande-Bretagne, le soin des fumiers n'exige pas un surcroît de travail, car ils demeurent en place jusqu'à ce qu'ils soient transportés sur le champ. Mais dans ce cas, il faut employer beaucoup plus de paille pour litière que nos fermes n'en peuvent fournir généralement. Sans une litière abondante et souvent renouvelée, les animaux tenus de cette manière souffriraient de l'humidité et de la mal-propreté.

Peut-être que le système adopté récemment en Angleterre, quant à l'entretien des animaux, serait le mieux adapté aux circonstances où se trouve le fermier canadien, pour conserver aux engrais toute leur valeur. Il a été constaté par la pratique que les animaux à l'engrais profitent plus, et qu'il leur faut conséquemment moins de nourriture pour atteindre la même valeur, lorsqu'ils sont tenus libres dans des boîtes, que lorsqu'ils sont attachés au poteau, ou dans des entre-deux étroits ; et les boîtes pour un seul animal sont préférables à celles qui serviraient à deux, ou plus ; plusieurs cultivateurs ont en conséquence adopté le plan de tenir le bétail dans des boîtes de neuf ou dix pieds en carré, closes et couvertes de manière à entretenir une température convenable, avec un passage pour porter la litière et la nourriture, celle-ci mise à portée au moyen d'un râtelier mobile, qu'on lève à mesure que le fumier s'accumule. Ces boîtes n'ont pas de planchers : elles sont au contraire excavées, là où le sol l'a permis, et il y a des égouts ou gouttières de deux pieds,

ou plus, de profondeur. On y met une bonne épaisseur de litière, avant d'y faire entrer les animaux, et l'on y en ajoute subséquemment, lorsque la propreté l'exige ; mais le fumier n'est pas touché avant l'époque de son emploi immédiat sur la ferme, et l'on a éprouvé que la solidité qui lui est donnée par le foulage le préserve parfaitement d'une trop violente fermentation, en même temps que la masse retient toutes les propriétés contenues primitivement dans l'urine aussi bien que dans le fumier.

Rien n'empêche que ce système ne soit adopté en Canada, non seulement sous le rapport de l'engrais des animaux, mais encore sous celui de leur tenue, qui doit nécessairement être à couvert, durant notre hiver. On pourrait peut-être objecter le surcroît d'espace qu'exigeraient les boîtes en question ; mais cet inconvénient n'est pas insurmontable ; et l'expérience prouvera que l'augmentation exigée par le changement est peu de chose. L'espace superficiel donné à un bœuf, dans une étable ordinaire, est d'environ cinquante pieds, non compris le passage, aux vaches et bouvillons environ quarante-cinq pieds. Une boîte pour un grand animal devrait avoir environ quatre-vingt-dix pieds, pour un moins grand, environ soixante-quinze pieds ; de sorte que pour engraisser des bœufs, ou entretenir des vaches laitières, recevant les meilleures sortes d'alimens, et devant conséquemment être tenus séparés, les bâtimens devraient avoir deux tiers de plus en étendue que ceux d'aprésent. A l'égard des autres animaux hivernés également au foin et à la paille, comme dans les cas ordinaires, il ne serait pas besoin de plus d'espace. Deux, trois, ou quatre têtes de bétail, par exemple, pourraient être hivernées dans une boîte séparée de la même étendue en pieds, que le bétail occuperait, s'il était attaché. Une partie considérable des frais de l'établissement consiste dans le coût des planchers, qui ont besoin d'être renouvelés à de courts intervalles. Le système des boîtes libres n'ex-

igo pas de planchers. Supposant qu'il fallût augmenter d'un tiers l'espace superficiel des étables pour y admettre tous les animaux de la ferme, ce qu'il en coûterait de plus pour enclorre et couvrir serait plus que compensé par ce qu'on épargnerait en planches et mardriers.

Mais que pourrait être le surcroît de dépenses supposé en bâtimens, comparés aux avantages réels qu'offre ce plan? Le bétail serait incontestablement maintenu en meilleur état, avec moins de soins, et le fumier serait préservé de manière à être de beaucoup plus de valeur que quand on le laisse exposé à l'extérieur, et sans qu'il faille y employer aucun travail, avant celui de le transporter sur la ferme.

Comme il a été dit plus haut, les pieds des animaux consolident assez la masse pour qu'il s'y opère une fermentation égale et modérée, et la litière, même des espèces les plus grossières, y est complètement incorporée. Une partie de la litière peut être employée et convertie en engrais; ou, si le fourrage est rare, une quantité moindre que celle qui serait nécessaire pour le bien-être des animaux attachés, pourrait suffire pour les tenir secs et nets dans les boîtes. Comme la fermentation est lente, il n'y a pas émanation de gaz ammoniacs, et conséquemment point d'odeur forte et désagréable. Mais pour être plus sûr du fait, on pourrait avantageusement et sans grande peine, répandre dans les étables du gypse en poudre, de la chaux éteinte ou les cendres de la maison.

Il est à espérer qu'un plan qui offre tant d'améliorations applicables à notre pays ne tardera pas à être mis en pratique par quelques-uns de nos entrepreneurs fermiers, et que l'expérience, soit qu'elle réussisse parfaitement, ou non, conduira à l'amélioration générale de notre présent système defectueux, en ce qui regarde le traitement de ce qui doit toujours constituer la source principale de notre richesse agricole, le fumier d'étable.

DIRECTIONS POUR SEMER CONVENABLEMENT LE BLE ET AUTRES GRAINS.

PAR LE DR. H. W. DE WILHURST, F. R. A. S.

La semaille est une des principales opérations du cultivateur: elle se fait de différentes manières, savoir, à la volée, et au moyen du plantoir, du rayonneur et du semoir. Quand on sème à la volée, le grain est ordinairement jetté dans les sillons de la charrue, et la profondeur de la semence ne peut pas être régulière, si ce n'est en conséquence de l'action des instrumens qu'on emploie. La charrue laisse une surface sillonnée, et lorsque la semence y est jettée, elle tombe exactement dans les raies entre les bandes, et à des profondeurs inégales, avant d'avoir été couverte par la herse. Il arrive de là que les jeunes plantes lèvent inégalement, quant au temps, et aux espaces intermédiaires, trop serrées dans les raies, et trop claires sur les bandes des sillons. C'est ce qui se remarque particulièrement dans les champs de blé. C'était un défaut auquel les fermiers ne pouvaient pas manquer de faire attention; et de là l'invention du semoir, machine qui offre plusieurs avantages; savoir, une distribution plus égale de la semence, et conséquemment une épargne dans la quantité; une profondeur convenable donnée à la semence, et plus de facilité pour le travail à la houe, le printemps. Au moyen de cette machine, la semence est déposée, et couverte avec une herse légère, qui y est attachée, ou ensuite avec des herses détachées, et les plantes lèvent, croissent et mûrissent régulièrement. Le grand avantage du rayonneur consiste à pouvoir donner à la semence une profondeur convenable, la machine étant construite de manière à enfoncer plus ou moins, à la volonté du sèmeur. Planter les grains, comme le blé ou les haricots, est une autre méthode par laquelle une partie de la semence est épargnée, et l'autre mise en terre à une profondeur convenable. Cette méthode est particulièrement adaptée aux terres légères et molles, qui doivent être le moins possible foulées par les pieds des chevaux et le travail des herses, un léger remuement de la surface étant tout ce qu'il y a de nécessaire.

Il y a néanmoins des fermiers qui ne se servent ni de rayonneurs ni de semoirs, et qui réussissent pourtant assez bien, si leur terre est suffisamment ferme et sèche, au temps des semailles, et telle que l'action de la herse

puisse mettre *un pouce* de terreau sur la surface. Sur une telle surface un bon semeur à la volée pourra semer assez régulièrement pour que chaque pouce carré porte sa plante, sans vides ni groupés serrés. En conséquence de cette régularité, chaque plante se trouvant isolée, le tout croîtra en bel ordre, et toute la surface sera occupée : les plantes devront être plus ou moins drues, suivant que le sol est plus ou moins riche; il ne faut ni les éloigner trop l'une de l'autre, ce qui pourrait produire une trop grande croissance en paille, et probablement aussi la nielle, ni les rapprocher de manière à ce qu'elles se nuisent l'une à l'autre.

Les tiges du blé, comme de tout autre graminée, doivent être distancées convenablement, si l'on veut qu'elles viennent à perfection. Il faut chercher à avoir non seulement une forte, mais aussi une belle récolte. Il est nécessaire que les tiges de blé croissent en ordre régulier, pour qu'elles puissent s'ombrager, s'abriter et s'appuyer les unes les autres. Si le blé, par exemple était semé à des distances de 12 pouces, la récolte ne serait ni belle ni profitable : les plantes seraient individuellement fortes et vigoureuses; mais manquant d'abri et de support latéral, elles seraient couchées à terre, et probablement attaquées de la nielle. D'un autre côté, s'il était semé trop fort, les plantes s'entre-nuiraient, la paille serait menue et faible, et le grain petit et léger. Les plantes d'une force moyenne donnent la plus belle paille et le grain le plus pesant; et s'il était possible de semer les grains à environ un pouce et demi l'un de l'autre, sur un bon sol, et qu'ils produisissent chacun quatre divisions, la récolte paraîtrait comme une masse de paille et d'épis, au temps de la moisson. Une récolte forte sur le champ est préférable à une récolte claire. Si le grain est semé dru dans un sol très riche, les plantes se pressant les unes contre les autres, s'égaliseront entre elles, et il n'y en aura point de longues et de courtes, pour déparer et détériorer la récolte; si la terre est maigre, il faudra aussi que le semis soit fort, parce que la pauvreté même de la terre empêchera les tiges de se grouper.

Par la méthode des sillons, deux minots et demi de blé ou d'orge pourront être déposés également sur un acre de terre, mais non également sur la surface. Les plantes se trouvent un peu trop serrées dans les sillons,

et il y a des espaces vides; et quoiqu'il n'y ait pas à douter que si les grains qu'il y a de trop dans les rayons se trouvaient dans les espaces intermédiaires, la récolte n'en fût plus régulière et plus abondante, il faut admettre que la méthode des sillons pour la réception de la semence est plus précise que celle de semer à la volée, et comme au hasard. Mais si l'on trouve des inconvénients à cette méthode, il faut semer à la volée, et si la terre est bien préparée, un semeur expérimenté répandra la semence avec la plus grande régularité. La terre doit avoir été préalablement bien préparée par la herse, et, que le labour soit ancien ou récent, toutes les marques du passage de la charrue doivent disparaître. Les sillons faits dans le friche sont quelquefois très durs, et il n'est pas aisé de les herser de manière à élever une quantité suffisante de terre meuble pour couvrir la semence, à moins que la terre n'ait été labourée avec un contre mince, et la tourbe bien morcelée avant que la herse à dents courtes n'y soit mise pour élever une épaisseur suffisante de terreau. Mais quelque durs que soient les sillons, le travail des herses doit y être employé jusqu'à ce que la surface soit complètement pulvérisée.

La préparation préalable de la surface est d'une grande importance : elle assure un semis égal (en supposant que l'opération a été faite soigneusement) sur toute la surface; et il suffira que le travail de la herse ait été effectif à un pouce de profondeur, qui est l'épaisseur dont le blé demande à être couvert.

Il est à peine nécessaire de dire que la plante du blé est supportée par deux groupes de racines, distingués par les noms de *séminale* et de *coronal*. Le premier provient immédiatement de la semence, à quelque profondeur modérée qu'elle puisse avoir été enterrée dans le sol. La plantule s'élève du centre de ces premières racines, ou radicules, sa plus basse jointure s'allongeant jusqu'à un demi-pouce de la surface, avant que la seconde commence à se former, et c'est d'elle que partent les deux premières feuilles qui se développent en sortant de terre. La place de ces premières feuilles se nomme la couronne de la plante, et les racines fortes et fibreuses, qui ensuite procèdent de la couronne sont appelées *coronales*. Elles sont produites, au printemps, et aident principalement la plante à parvenir à la maturité. Aussitôt que les racines coronales commencent à

agir, les sémiales et le mince tuyau qui leur est attaché, devenus inutiles à la plante, se fanent et périssent. C'est la manière dont se développe la plante du blé, dont la semence a été ensevelie trop avant dans la terre, et bien qu'alors la nature atteigne son but, en allongeant la première jointure pour la porter à la place convenable, c'est un emploi inutile de puissance, qui aurait pu être évité si la semence s'était trouvée d'abord à la profondeur convenable.

C'est pour cette raison, et pour empêcher que la semence ne soit enterrée trop avant, que le travail de la herse après celui de la charrue est un procédé si nécessaire. Une surface uniforme est nécessaire, quand on sème en sillons, comme quand on sème à la volée, et dans le dernier cas, la semence est enterrée uniformément et également par le hersage, c'est-à-dire à pas plus d'un pouce au-dessous de la surface. A cette profondeur les deux groupes de racines sont près l'un de l'autre, et les plantes lèvent et croissent plus vigoureusement. Lorsqu'on sème de l'orge, on a l'habitude d'en semer une partie avant, et une partie après le hersage, mais il vaudrait mieux la semer à la fois, après que la surface a été bien hersée.

Pour les petites graines, telles que celles de navets, de trèfle et de mil, c'est à peine si l'on peut les couvrir trop mincement. Il faut, comme de raisin, que la surface ait été parfaitement nivelée par le hersage, avant de recevoir les semences; la herse toulue et le rouleau les couvrent ensuite suffisamment, à moins que la surface ne soit à l'état poudreux, auquel cas il faudrait employer la herse à dents courtes, pour enterrer les graines un peu plus profondément.

J'ai dit ci-dessus que la plante du blé devait sa consistance à deux groupes, ou agrégats de racines: c'est la vérité, mais ce n'est pas toute la vérité, car le blé, comme toutes les autres plantes, a des tiges à joints, et peut avoir, au lieu de deux, plusieurs agrégats distincts de racines; car non seulement les racines fibreuses proviennent des première et seconde jointures, comme il a été dit, mais aussi de la troisième et de la quatrième, dans le fait chaque division projette ses propres racines, soit qu'elles proviennent de la seconde ou de la troisième jointure; particulièrement si l'usage du rouleau au printemps, a élevé la terre autour des plantes.

Le but de ces observations est de faire bien comprendre aux agriculteurs la nécessité abso-

lue de toujours herser la surface du sol avant de l'ensemencer; il n'y a d'exception que le cas où l'on plante plutôt qu'on ne sème, et où l'on peut attendre pour herser que la terre soit parfaitement sèche, au printemps.

SOI. ALLUVIAL.

Qu'il me soit permis de rappeler ce qui m'est arrivé, en égoutant des terres marécageuses. Une grande partie de mes terres est de cette sorte. Lorsqu'elles sont égoutées, il n'en est peut-être pas de meilleures. Le sol a assez de consistance pour produire de magnifiques récoltes de blé; et comme, lorsqu'il est sec, il devient poudreux et facile à travailler, il peut produire abondamment toutes sortes de racines, et particulièrement des navets et des carottes. Mais c'est le contraire, s'il n'est pas égouté: dans les creux humides de la surface, la terre se coagule jusqu'à prendre la consistance du mastic, et il ne vaut pas mieux alors qu'un sol de forte terre glaise, dans de pareilles circonstances. Des navets restés tard dans la terre, pour n'avoir pu être charriés à temps, s'y sont trouvés entièrement pourris. Je parlerai maintenant d'un champ de dix arpens en superficie, qui avait été égouté, il y a plusieurs années, avec des briques en fer-à-cheval. En examinant ces égouts, l'année dernière, je les trouvai tout remplis de sable. Ils furent nettoyés, comme de raisin, et le terrain a été égouté le printemps dernier, avec des briques dites de D. Du mauvais foin fut placé sur les briques; mais en les examinant, après qu'une récolte de patates fut été arrachée, il se trouva qu'une quantité considérable de sable s'était insinuée entre les jointures des briques, et je crois que dans dix ans, ces égouts n'auraient pas valu beaucoup mieux que les premiers. Pour empêcher le sable de pénétrer entre les briques, deux méthodes ont été essayées: l'une d'elles consiste à employer des briques avec des colliers: c'est celle qui a été pratiquée par M. Josiah Parkes, à Drayton Manor et ailleurs. L'autre méthode consiste à poser un lit de terre glaise sur les briques. Si les colliers joignent bien, ils peuvent empêcher l'introduction du sable; mais il est quelquefois si fin, qu'il est toujours à craindre qu'il ne pénètre par les interstices. Une couche d'argile est le préservatif le plus certain, mais cette terre n'est

pas toujours à portée, et il est coûteux de la faire venir de loin. Les briques des côtés et les plaques du fond doivent, suivant M. Linton, être placées aussi près que possible les unes des autres, et celles de dessus doivent être recouvertes d'environ quatre pouces de la terre la plus ténace qu'on puisse se procurer. La terre glaise pourrait être employée; mais comme elle est divisée en blocs considérables, elle ne peut former l'entrée au sable. J'observerai ici qu'il est absolument nécessaire que la largeur des égouts au fond dépasse celle des briques de trois ou quatre pouces, afin de pouvoir mettre de la terre forte le long des côtés jusqu'au fond; le sable n'ait beaucoup et s'introduisant dans la partie inférieure des joints des briques. On s'est servi d'autres matières pour empêcher le sable de pénétrer dans les égouts, quand on a pu s'en procurer de propres à être appliquées partout exactement et à boucher tous les interstices. La paille et les autres matières sujettes à pourrir ne doivent pas être employées.—*Law. Rawstorne.*

DE LA TRANSPLANTATION DES ARBRES FRUITIERS.

Lorsqu'il s'agit de transplanter des arbres, il faut avoir grand soin, en les arrachant, qu'il y ait aussi peu que possible de leurs racines de coupées ou d'endommagées, et lorsqu'ils sont hors de terre, les tenir humides, autant que faire se peut. Lorsque les arbres sont petits, ils peuvent être empaquetés dans de la mousse; mais lorsqu'ils sont grands, cela ne se ferait pas toujours commodément; il faut alors les envelopper dans des nattes, en mettant de la paille mouillée entre les racines. Avant de les transplanter, il faut faire attention à la nature du sol; s'il est riche et léger, il suffira de faire un trou assez grand pour que les racines ne soient pas gênées; mais si le terrain est maigre ou dur, la crue de l'arbre dépendra beaucoup de la manière dont on le plantera. Si le terrain où l'arbre doit être transplanté est maigre, il faut que le trou soit grand, et au lieu d'y remettre la terre qui en aura été tirée, il le faudra remplir de bonne terre grasse et meuble, quand même il la faudrait faire venir de fort loin. Lorsque l'arbre a été mis dans la position qui convient, et que le trou a été rempli de bonne terre, il y faut verser assez d'eau pour que toutes les fibres de la racine soient humectées, en donnant à l'arbre de légères secousses de bas en haut,

afin que les interstices se remplissent, et que les petites racines ne se pourrissent pas; ce qui arrive souvent, quand on jette dessus de la terre humide sans cette précaution.

Si le terrain où l'on transplante des arbres est dur et argileux, non seulement il faut que les trous soient grands, mais on doit encore faire attention au niveau, car nul arbre fruitier ne doit être planté de manière que l'eau puisse séjourner autour des racines, durant l'hiver. Si donc la surface est telle que le sol, autour des racines, ne puisse pas s'égoutter, il faut mettre l'arbre sur la surface du sol, et en couvrir les racines de bonne terre, prise dans une autre partie du terrain. Ne mettez jamais de fumier vert autour des racines des arbres; car en se pourrissant, il leur ferait plus de tort que de bien. Lorsque l'on arrache des arbres pour les transplanter, on peut les raccourcir aux sommités comme on fait aux racines; mais ne coupez jamais tous les rameaux; car les feuilles ne sont pas moins nécessaires que les racines à la nutrition et à la vie végétale. Dans tous les cas, il faut, au moyen de piquets, ou autrement, faire en sorte que les jeunes arbres ne soient pas ébranlés par le vent; ce qui empêcherait les racines de s'étendre et de porter la nourriture au tronc, et de là aux branches et aux rameaux.—*The Genesee Farmer.*

FAITS CURIEUX DANS LE REGNE VEGETAL.

La tremelle, à son gré, mouvant ses doigts subtils, Étend, roule, déroule et promène ses fils.

La tremelle d'Adanson, *l'oscillatoire* de Faucher, est un petit corps de nature douteuse, composé de filamens verts, réunis en groupes, au fond des eaux, et manifeste des mouvemens qui ont tout l'air d'être spontanés.

Voyez cet arbrisseau si funeste à la mouche;
Qui d'un vol étourdi l'insecte ailé le touche,
Son sein armé de dards se reforme soudain,
Et perce l'imprudent qui se débat en vain.

La *dionnée*, plante de l'Amérique Septentrionale. Ses feuilles sont terminées par un disque à deux lobes, hérissé de quelques épines, et qui se ploie en deux dès l'instant où il est touché, même légèrement; sa construction est quelquefois assez forte pour qu'un moucheeron qui s'y reposerait soit percé par les épines.

Enterrez dans un sens contraire à la nature,
 Cette graine où déjà vit une plante obscure,
 des sucs qu'il lui destine.
 L'une à son sol natal demande le trésor;
 L'autre déjà dans l'air médite son essor.

Lorsqu'on place une graine dans la terre, de manière que, quand elle germera, la racine soit dirigée vers le haut, et la petite plante vers le bas, ces deux parties se recourbent pour prendre leur destination accoutumée. Ce phénomène, l'un des plus fréquents et des plus nécessaires au maintien du règne végétal, n'a point encore été expliqué d'une manière claire, quelques efforts qu'aient faits les naturalistes, et il reste parmi les merveilles qui surpassent notre intelligence, quoique que nous en soyons témoins tous les jours.

Placez dans un cachot cette fleur prisonnière.
 Et son disque bientôt, auant de la lumière,
 Se retourne, et la cherche à travers les barreaux.

Toutes les plantes, quand elles sont enfermées dans un lieu peu éclairé, dirigent leurs branches et leurs feuilles vers les ouvertures par où le jour pénètre.

Dans l'abri reculé de leurs fraîches demeures,
 Du coucher, du lever, méconnaissant les heures,
 Par les feux dont l'absence on l'éclat l'a frappé,
 De la crédeule fleur le calice est trompé.

M. de Candolle a fait des expériences très curieuses, d'où il résulte qu'on peut faire ouvrir et fermer les fleurs par un jour et une nuit artificielle, et à des heures toutes contraires à celles de leur épanouissement ou de leur contraction ordinaire; mais il faut un certain temps pour leur faire adopter ces habitudes nouvelles; et pendant les premiers jours, les fleurs enfermées suivent leurs anciennes heures, comme si elles voyaient le soleil.

Eh! qui n'admirerait cet être mitoyen,
 Des règnes qu'il unit, étrange citoyen.

Le polype, comme tous les zoophytes, joint à une forme étoilée, semblable à celle de la plupart des fleurs, la propriété de se reproduire par simple division, comme les arbres reviennent de bouture, et de se laisser greffer comme eux sur un autre individu; mais, pour tout le reste, c'est un véritable animal, qui sent, se meut, mange et digère. Sa découverte, due au genevois Abraham Trembley, est sans contredit l'une des plus belles du dix-huitième siècle.

Il a été découvert, a-t-on dit, dans l'intérieur de l'Afrique, un nouvel être organisé, qui semble former un chaînon intermédiaire

entre la vie végétale et la vie animale. Cet être singulier a la forme d'un serpent tacheté. Il rampe sur la terre, et au lieu d'une tête il a une fleur en forme de cloche, qui contient une liqueur visqueuse. Les mouches et autres insectes, attirés par l'odeur de ce jus, entrent dans la fleur et y sont retenus par la matière gluante. La fleur se ferme alors, et demeure close jusqu'à ce que les prisonniers soient broyés et transformés en chyle. Les parties qui ne se digèrent pas, telles que la tête et les ailes, sont rejetées par les ouvertures spirales inférieures. Ce serpent végétal a une peau qui ressemble à des feuilles, une chair blanche et molle, et au lieu d'un squelette osseux une fabrique cartilagineuse, remplie d'une moëlle jaune. Les naturels le regardent comme une nourriture délicieuse.

DE LA GERMINATION DES GRAINES.

Les Mémoires de la Société d'Horticulture Calédonienne, vol. IV, contiennent des expériences intéressantes, faites par John Murray, écuyer, sur la germination et la végétation subséquentes des graines ou semences.

Des graines de moutarde et de cresson furent semées sur des étoffes de laine noires, blanches et rouges, tenues constamment humides. Sur les premières, la germination fut tardive et la végétation rapide; sur les autres, la végétation fut magnifique.

Les mêmes graines furent semées dans de l'alun pulvérisé, et dans des sulfates de fer, de soude et de magnésie, et des muryates de soude et de chaux. Elles ne germèrent que dans l'alun.

Les mêmes graines furent grillées en partie, ou soumises à l'action de l'eau bouillante, et germèrent et végétèrent toutes, démontrant par là qu'une température élevée ne détruisait pas leur principe vital. Les graines de maïs (blé d'Inde), etc., peuvent de même supporter une haute température sans être endommagées. Des pois et des fèves, sur lesquels on avait jetté de l'eau bouillante, germèrent au bout de quelques heures, et crurent très bien. Nos jardiniers recourent à ce moyen pour éprouver la graine d'oignon. Si elle est bonne, elle germe, mais elle ne peut plus croître.

Les graines semées dans les acides minéraux délayés ne germèrent pas. Mais celles qui furent semées dans du carbonate de magnésie (giobertite), et arrosées, germèrent très bien, prouvant ainsi erronée l'opinion de Tenant, adoptée par les philosophes qui l'ont suivi, que "la roche calcaire magnésienne (dolomie) est nuisible à la végétation."

D'autres expériences allèrent à démontrer que les poisons métalliques, destructifs des animaux,

sont pareillement destructifs de la végétation ; que la matière ferrugineuse tient le premier rang entre ces poisons, et que ces substances sont absorbées par les racines des plantes.—*Journal Américain.*

La plus grande des fleurs.—En 1818, le Dr. Arnoldi découvrit, dans l'île de Sumatra, une fleur, qu'il nomma *Rafflesia Arnoldi*, et qu'un auteur a appelée avec beaucoup de raison, "le magnifique Titan du règne végétal." L'esprit n'avait jamais conçu l'idée d'une telle fleur : sa circonférence, lorsqu'elle est épanouie, est de neuf pieds ; son nectaire peut contenir neuf chopines ; ses pistils sont aussi gros que des cornes de vache, et le poids de la fleur entière n'est pas de moins de quinze livres.

École de Jurlingye.—Dans les environs immédiats de Nottingham se trouve un nombre prodigieux de petits jardins occupés et cultivés par des personnes de tous rangs dans la société ; et dans les vues les plus louables, des personnes en rapport avec l'École du Di-manche de Chapel Boys, ont acheté deux de ces enclos, dans chacun desquels se trouve un pavillon (ou maison d'été). Un de ces jardins est cultivé par les écoliers les plus âgés, et l'autre, par les plus jeunes. Chaque jardin est subdivisé en parts, ou lots plus petits, qui sont assignés aux écoliers, jeunes garçons de dix à quatorze ans, pour être cultivés et moissonnés par chacun d'eux, suivant sa fantaisie, en en réservant une partie pour les plantes à fleurs. La diligence et l'habileté déployées par ces jeunes jardiniers sont vraiment étonnantes. Nous avons visité leurs récoltes, ces étés derniers, et nous pouvons dire avec vérité, qu'elles nous ont fait éprouver à un haut degré le sentiment de la satisfaction et du plaisir. Les oignons, la laitue, le céleri, les carottes, les patates, étaient superbes, et l'auraient disputé avec les productions de cultivateurs plus âgés et plus expérimentés. On y cultive aussi des groseilles pour exhibition et concours, et cette année, les récoltes de Londres, *Companion*, *Gunnies*, *Eagle*, etc., étaient au nombre des meilleures que nous ayons vues, à Nottingham, ou ailleurs ; dans le fait, ces jeunes garçons s'efforcent toujours de se procurer les meilleures variétés possibles, soit de graines, soit de plantes. On a attaché à ces jardins, comme moyen d'exciter l'émulation, une exhibition ou montre de fleurs. Cette exhibition a lieu dans les salles d'école, à Nottingham, et l'on y donne des prix pour les meilleures productions de

végétaux, ainsi que pour des touffes de pansée, de verveine, des collections de fleurs, ou des bouquets, comme quelques uns les appellent. Il y a toujours beaucoup de personnes à ces exhibitions des produits de l'industrie et de l'habileté de l'âge tendre.—*Midland Florist.*

Un Essaim de Sauterelles.—Entre les phénomènes naturels, une chute de sauterelles est, sans comparaison, la plus effroyable que j'ai jamais vu ; et l'on n'exsecra, si je m'écarte du fil de ma narration, pour donner à mes lecteurs une idée de ce terrible fléau, qui est regardé dans les contrées orientales et méridionales, comme la manifestation la plus infaillible de la colère de Dieu. Voyant le long de la côte occidentale de l'Afrique, je fus une fois témoin de cet horrible phénomène. Les sauterelles tombaient par milliers, et par dizaines de milliers, sur nous et autour de nous, le long des sables sur lesquels nous faisons route à cheval, et sur la mer, qui battait à nos pieds ; et cependant nous étions éloignés de leur plus dangereuse influence, car à quelques centaines de verges à notre droite, une armée innombrable de ces insectes obscurcissait l'air et s'avancait lentement, mais régulièrement, en droite ligne, et en une épaisse et puissante colonne mouvante. Les sauterelles qui se laissaient tomber de cette colonne centrale étaient en si grand nombre, que quand une vache qui se trouvait directement sous la ligne de marche, approchait sa bouche de la terre, pour essayer inutilement de brouter l'herbe du champ, il s'en élevait soudainement un essaim si dense, que sa tête devenait à peu près invisible, et si, déconcertée par cette plaie pire que celle d'Egypte, elle voulait bouger, il s'élevait de dessous ses pieds des nuées de sauterelles, qu'on aurait prises même de loin, pour des tourbillons de poussière soulevés par le vent, pendant une tempête. A l'extrémité du champ, je vis les cultivateurs et les pâtres, appuyés sur leurs bâtons, et portant des regards qui indiquaient l'affliction et le désespoir sur cette armée d'ennemis, qui, comme un ange exterminateur, balayait la terre, et détruisait toutes les espérances de l'année ; car partout où cette colonne ailée se dirigeait, les épis dorés des moissons périssaient, le vert feuillage des forêts disparaissait sous sa destructive influence. Là on voyait debout silencieux et

immobils, ces hommes ruinés et accablés sous le poids de leur calamité, dans la conviction qu'elle était pour eux sans ressources, tandis que, plus loin, où quelque terre à bois se trouvait dans la route immédiate de la colonne mouvante, des bruyères en feu et des arbres flambants témoignaient de l'effroi général que le fléau causait aux malheureux habitans, qui s'efforçaient de le détourner par un aussi affreux remède. Ils croyaient que la fumée qui s'élevait de la forêt dans l'air arrêterait la marche directe de la colonne, y mettrait la confusion, pousserait les sauterelles dans la mer, et délivrerait ainsi la contrée de leur désolante présence.—*Lord Carnarvan.*

Journal d'Agriculture

ET

TRANSACTIONS

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

MONTREAL, AVRIL, 1849.

L'Assemblée Générale Annuelle de la Société d'Agriculture du Bas-Canada a eu lieu à ses Salles, en cette ville, Samedi, 24 Mars dernier, conformément à l'Acte Provincial d'Incorporation, et aux Règlements de la Société. L'hon. A. N. Morin, Président de la Société, a pris le fauteuil, et en s'adressant à l'assemblée, il a donné un court aperçu de ce que la Société a fait, durant l'année dernière, et de ce qu'elle s'attend à pouvoir faire, à l'avenir. Le Rapport de l'année dernière ayant été lu par le Secrétaire, il a été proposé par l'hon. C. C. S. DeBLEURY, et secondé par le Dr. MEILLEUR, que le Rapport soit adopté; ce qui a été agréé unanimement.

Le Rapport des Finances a été soumis et lu. Des états ou exposés détaillés ayant rapport aux journaux d'Agriculture, aux souscriptions et autres matières ont aussi été mis devant l'assemblée. Une lettre de M. Cratton relative à la statistique, et une autre de

M. Langevin, ci-devant Editeur du Journal Français d'Agriculture, ont aussi été lues.

Trente trois Directeurs ont été élus, savoir: l'hon. A. N. Morin, Orateur de l'Assemblée Législative; le Major Campbell, Secrétaire Civil, les honbles. P. DeBoucherville, F. P. Bruneau, G. R. S. DeBeaujeu, A. Ferrie, C. C. S. DeBLEURY, et J. Molson; le Dr. Taché, M. P. P., R. N. Watts, M. P. P., D. M. Armstrong, M. P. P., A. Jobin, M. P. P., Jacob DeWitt, M. P. P., Messire F. Pilote, Messire I. Desaniers, John Yule, P. E. Leclère, J. N. Poulin, A. Vandandaigue, le Colonel Hanson, A. N. Archambault, J. Thompson, Alfred Pinsonnault, A. Turgeon, John Gilmour, Charles Penner, Alexander Morris, J. L. DeBellefeuille, J. B. Meilleur, H. L. Langevin, Arthur Webster père, J. Guilbault et William Evans, écuycrs.

La liste ayant été lue, il a été proposé par M. Leclère, et secondé par le Major Campbell, que les Messieurs élus soient approuvés comme Directeurs pour l'année suivante; ce qui a été agréé unanimement.

Il a été alors *Résolu*, Que M. Evans ait instruction de convoquer une assemblée des Directeurs élus aujourd'hui, pour Mardi, le 3 Avril, à 11 heures du matin, aux fins d'élire un Président, des Vice-Présidens, et pour d'autres affaires.

Le président ayant laissé le fauteuil, et l'hon. M. DeBeaujeu y ayant été appelé, le Major Campbell a proposé, secondé par M. Morris, un vote de remerciement au président de l'assemblée pour sa conduite habile et honorable au fauteuil; ce qui a été adopté unanimement.

RAPPORT.

Le Président et les Directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, pour l'année passée, prennent la liberté de soumettre à cette assemblée générale le Rapport suivant :

Et d'abord, ils félicitent les amis de l'Agriculture Canadienne de ce qu'ils ont fait pour s'assurer un local exclusivement approprié

aux intérêts de l'Agriculture et à l'avancement de son amélioration et de sa prospérité. Pour la première fois, dans le Bas-Canada, on a entrepris de former une Bibliothèque Agricole, et même à présent, qu'on ne fait que commencer à l'établir, cette bibliothèque contient comme vous le pouvez voir, un bon nombre d'excellents livres dans les langues anglaise et française, sur la théorie et la pratique de l'Agriculture, ainsi que plusieurs des meilleurs ouvrages périodes, avec la perspective d'en voir augmenter le nombre annuellement. sources fécondes, où les agriculteurs, en devenant membres de la Société, peuvent puiser constamment des renseignemens utiles sur des sujets liés à leur art, et qui ne se trouvent nulle part ailleurs en Canada.

Le magasin à grains et semences, ouvert dans le même local, par le Grenetier de la Société, procure la faculté de pouvoir acheter des semences de toute espèce et de toute variété, à des prix raisonnables, et offre au fermier l'occasion de montrer des échantillons des grains de bonne qualité qu'il peut avoir à vendre pour semence, à ceux qui peuvent en avoir besoin. On y trouve encore l'avantage de pouvoir se procurer des graines étrangères par le canal du grenetier, en lui en donnant avis à temps. On y a aussi commencé un étalage d'instrumens d'Agriculture qui sera bien fourni, comme on a tout lieu de le croire, avant la prochaine assemblée annuelle. Ce sont là des avantages directs.

Le second sujet auquel nous ferons allusion, ce sont les Journaux d'Agriculture, publiés tant en français qu'en anglais, pendant l'année passée, et jusqu'à cette époque de la présente. Il n'est pas nécessaire de vous parler du mérite ou des défauts de ces journaux, puisque les recevant tous, sans doute, comme abonnés, vous devez savoir parfaitement ce qui en est. Les directeurs regrettent d'avoir à rapporter qu'une grande portion des souscriptions demeure encore due, et c'est une circonstance singulière, que, tandis que dans certaines paroisses et sections du pays, pres-

que toutes les souscriptions ont été payées très volontiers, elles sont presque toutes dues, dans d'autres. Les directeurs ont lieu de croire que la publication de ces journaux a eu une influence heureuse parmi les cultivateurs, et les a disposés à introduire des améliorations dans leur système. Les frais de la publication et la liste de souscription vous seront soumis aujourd'hui.

Les Journaux d'Agriculture étaient le seul moyen d'entretenir une liaison et une correspondance entre la Société et les classes agricoles: chacune des grandes Sociétés Nationales d'Agriculture des Iles Britanniques publie un Journal, et le regarde comme son principal moyen de communiquer avec les agriculteurs, et de travailler au perfectionnement de l'économie rurale. La Société a été incorporée par la Législature, et a fait le progrès qui vient d'être mentionné dans le grand œuvre qu'elle s'est proposé. Si elle éprouvait maintenant quelque échec, il ne faudrait l'attribuer qu'au manque d'un appui suffisant. Les objets pour lesquels la Société a été organisée sont aujourd'hui d'une aussi grande importance pour le pays, qu'ils l'étaient il y a deux ans, et les directeurs ont fait tout ce qui dépendait d'eux, proportionnellement aux moyens dont ils pouvaient disposer, pour atteindre ces objets. Ils ont fait plus qu'on ne devait attendre, en encourageant une grande responsabilité par la publication des Journaux d'Agriculture et leur envoi dans chaque paroisse et aux commissaires de chaque école de campagne, dans la vue de réveiller le goût des améliorations dans le système général de l'Agriculture canadienne, et dans l'attente qu'ils pourraient être lus par les écoliers destinés à devenir par la suite des cultivateurs. Cette mesure a été adoptée comme le seul moyen possible de lier la Société avec les cultivateurs de la partie orientale de la province, et de leur montrer qu'il y avait une Société organisée, qui, quoique éloignée et séparée d'eux par de grandes distances, s'intéressait à leur bien-être, et désirait leur voir adapter,

dans leurs modes de culture, des changemens judicieux, qui ne pouvaient que tourner à leur avantage : et la Société doutait d'autant moins du succès de sa mesure, qu'aucun soupçon de motifs intéressés ne pouvait être attaché à ses efforts par la population rurale, dont la confiance implicite est si nécessaire à toute Société qui a à proposer des changemens à un système auquel les cultivateurs sont depuis si longtemps accoutumés. La Société désirait être regardée par la population agricole comme la Société du peuple, et comme n'étant mue que par le seul désir d'avancer la prospérité des habitans des campagnes, et d'augmenter leur bien-être et leur bonheur, en leur suggérant les moyens d'atteindre ces bienfaits, en se prévalant des ressources qui sont à leur disposition. On est généralement convaincu que l'agriculture est et doit être le principal appui, ou la principale source de la prospérité de cette province : et l'on peut raisonnablement présumer qu'il n'y a personne dans cette assemblée qui ne soit persuadé de cette vérité. Cette Société, en tant que Société d'Agriculture du peuple, ne peut avoir en vue que l'amélioration et la prospérité de l'Agriculture, comme le meilleur moyen de donner de la force et de la stabilité au principal appui du Canada, et si elle suit l'exemple des grandes Sociétés d'Agriculture des Iles Britanniques, elle confèrera une plus grande somme de bien sans mélange à la population rurale, et au pays généralement, qu'on en pourrait attendre de toute autre mesure à laquelle on pourrait recourir. Un des principaux objets pour lesquels cette Société a été organisée, était l'établissement de Fermes-modèles et d'Écoles d'Agriculture : pour y parvenir, il faudrait des fonds considérables. Il s'agirait donc de savoir si ces écoles et ces fermes-modèles procureraient au pays un avantage général proportionné aux dépenses qu'exigerait leur établissement. Les Directeurs pensent que tel serait le cas, et que ces établissemens, s'ils étaient judicieusement dirigés, ne tarderaient pas à couvrir leurs pro-

pres dépenses, et seraient d'un avantage incalculable pour les cultivateurs canadiens, procurant une éducation convenable et une instruction pratique aux jeunes fermiers, dans l'art de l'agriculture, instruisant les engagés et journaliers dans toutes les opérations d'une ferme, et mettant ceux qui auraient été instruits dans ces établissemens, en état d'enseigner à d'autres, par tout le pays, à faire, et faire bien tous les travaux nécessaires sur une ferme. Il suffit de convaincre les cultivateurs canadiens, par une démonstration pratique, des avantages d'un changement en mieux dans leur système d'agriculture, pour faire que neuf sur dix s'y prêtent volontiers. Cette démonstration se ferait facilement sur des fermes-modèles, et ce serait une des fins auxquelles elles serviraient le plus utilement.

Les Directeurs éprouveront une grande satisfaction, si la manière dont ils ont conduit les affaires de la Société est approuvée par cette assemblée. En sortant d'office, ils prennent la liberté de recommander instamment à leurs successeurs le soin de l'agriculture canadienne. On s'attend à voir résulter beaucoup de bien de l'action de cette Société, et il est fort à désirer que l'attente du public ne soit pas frustrée.

A. N. MORIN,
Président.

W. M. EVANS,
Secrétaire.

Montréal, 24 mars, 1849.

Nous avons souvent parlé des avantages que le cultivateur retire d'un travail entendu, donné volontiers et fidèlement, lorsqu'il est loué, et de la perte considérable qu'il encourt, lorsque ce travail est fait négligemment, ou donné avec répugnance. La différence, quant au profit ou à la perte, pour les cultivateurs qui sont obligés de payer le travail d'autrui, est très considérable. Si le travail est fait sur la ferme, avec négligence ou maladresse, il en résulte une double perte. Nous avons vu des exemples où la perte occasionnée par ces causes était si

grande, qu'on n'aurait pu se l'imaginer, si on ne l'avait pas connue par expérience; et nous avons dû en conclure qu'il était de la plus grande importance d'avoir des travailleurs entendus. Dans le fait, la chose nous paraît plus importante dans l'économie rurale que dans tout autre genre d'affaires. Nous recommandons les fermes-modèles, comme moyen de donner des hommes ou garçons de ferme habiles. Mais à quoi peut servir la recommandation, ou la suggestion, si on ne la met pas en pratique? C'est un état de choses bien déplorable que celui où l'on ne peut trouver le moyen d'améliorer sa condition. L'agriculture est nécessaire au Canada; conséquemment, plus elle obtiendra de succès, et plus seront grandes la qualité et la valeur de ses produits, plus elle sera avantageuse au pays. Notre agriculture, nous n'hésitons pas à le dire, devrait être le premier et le principal objet de la sollicitude de tout véritable ami de ce pays; et nous disons de plus, que ce pays ne pourra jamais se trouver dans un état prospère, tant que son agriculture n'aura pas été perfectionnée, et demeurera dans un état de langueur, donnant moins de la moitié d'un produit moyen, et ce produit se vendant à très bas prix. Si nous nous trompons sur ce sujet, nous désirons être tiré d'erreur, car tout habitant du Canada est intéressé à la chose. En vain nous attendrions-nous à un meilleur état de choses, si nous continuons à négliger la source principale de notre prospérité. Autant pourrait-on s'attendre à recueillir de bons fruits d'un arbre dont la racine serait pourrie. C'est pour avancer les intérêts, l'amélioration et la prospérité de l'agriculture canadienne, que ce journal est publié, et nous manquerions à notre devoir envers ceux qui nous en ont confié la direction, si nous négligions d'indiquer, à notre meilleur jugement, ce que nous regardons comme un moyen assuré de favoriser les intérêts de l'agriculture et d'avancer la prospérité générale.

Nous insérons un rapport de l'organisation d'une nouvelle Société d'Agriculture à Qué-

bec, et d'après les noms et la réputation des directeurs élus, nous ne doutons nullement du succès de cette Société. Nous ne pouvons avoir un trop grand nombre de Sociétés d'Agriculture, pourvu qu'elles soient gouvernées d'après des règles libérales, et conduites par le principe de l'avancement des améliorations en agriculture, là où elles sont à désirer. La bonne culture de la terre, le choix judicieux et le bon soin des récoltes, l'entretien convenable des animaux domestiques, les produits de la laiterie et généralement une économie rurale de nature à donner annuellement les plus grands produits, devraient être, suivant nous, les premiers objets pour lesquels les Sociétés d'Agriculture devraient offrir des prix. Les prix devraient aussi être classés de manière que les cultivateurs sans grandes prétentions y pussent atteindre, et être par là encouragés à améliorer leur mode de culture. C'est ce qui deviendrait très facile, si une fois ce principe était reçu et établi, que c'est aux fermiers les moins avancés dans leur système de culture, que les Sociétés d'Agriculture devraient d'abord offrir l'encouragement et procurer l'instruction convenables. Qu'il nous soit permis de témoigner à messieurs les directeurs de la nouvelle Société d'Agriculture de Québec, notre reconnaissance pour la bonne opinion qu'ils ont paru avoir de notre journal, et de les remercier de s'y être abonnés. Nous offrons aussi nos remerciemens aux différentes autres Sociétés d'Agriculture qui prennent un nombre considérable d'exemplaires du journal pour leurs membres. C'est la preuve la plus satisfaisante que nous puissions donner que ce journal est bien vu des personnes qui sont le plus en état d'en juger. Notre seul but, comme éditeur, est que le journal soit utile à chacun des souscripteurs, et qu'il lui vaille beaucoup plus que les cinq schelins qu'il lui coûte annuellement. Nous coopérerons très volontiers avec la Société de Québec et avec toutes les autres Sociétés d'Agriculture, à avancer, de toutes les manières possibles, l'amélioration et prospérité de l'Agriculture Canadienne.

Nous avons maintenant dans la bibliothèque de la Société, un excellent ouvrage "Sur la culture du Lin, l'Engrais des Animaux au moyen des produits indigènes, l'Etablissement et le Paillage," par John Warnes, écuyer, présenté à la Société d'Agriculture du Bas-Canada, par le major Campbell, Secrétaire Civil. Cet ouvrage contient tous les renseignements nécessaires sur la crue et le traitement subséquent du lin; un rapport détaillé des résultats de l'entretien des animaux dans des entre-deux ou *boîtes* séparées dans les étables, et des méthodes adoptées pour la préparation de leur nourriture. Il y a des estampes représentant le mécanisme pour broyer et séraner le lin, des plans des boîtes pour les animaux établis, et de plusieurs autres instruments. Dans le fait, ce livre est une acquisition précieuse pour la bibliothèque, si seulement nous nous efforçons de pratiquer ce qui y est prescrit. Nous en donnerons de temps à autres des extraits. Les boîtes pour les animaux ne seraient pas très coûteuses: elles ont généralement dix pieds de long, huit de large, et de six à sept pieds de hauteur, et les entre-deux pourraient être recouverts par un grenier à foin. Il peut y avoir un double rang avec une allée de trois à quatre pieds de largeur, au milieu, dans un bâtiment large de vingt-quatre à vingt-cinq pieds. Ainsi, dans un bâtiment de quarante-huit pieds de long sur vingt-quatre de large, il pourrait y avoir douze boîtes, ou places closes, et la partie supérieure du bâtiment pourrait être employée à serrer du foin ou de la paille, les boîtes n'exigeant pas plus de six pieds de hauteur, et étant un peu enfoncées au-dessous du plancher. Ce mode d'établir les animaux ne pourrait pas être beaucoup plus dispendieux que ceux qui sont en usage. Ce n'est, au reste, qu'un espace double donné à un animal ou l'espace donné ordinairement à deux; et nous ne doutons pas que le surcroît de dépense ne fût compensé en peu de temps, peut-être en une année, par la meil-

leure préservation du fumier et des urines, et le plus prompt engrais de l'animal, mis plus à l'aise que lorsque qu'il est astreint à demeurer constamment et étroitement dans la même position. Les machines à broyer et séraner le lin sont très simples, et ne coûteraient pas cher. Nous espérons qu'on commencera, ce printemps, à cultiver du lin et du chanvre, ne serait-ce que sur une petite échelle, pour éprouver ce qu'on en peut faire. Il est, comme de raison, indispensable d'avoir le mécanisme nécessaire. Nous avons dit, dans un numéro précédent, qu'il ne serait pas prudent de remplacer d'abord par la culture du chanvre et du lin sur une grande échelle, celle d'autres récoltes utiles; il serait néanmoins à propos de faire un essai pour s'assurer si ces plantes réussiraient et rémunéreraient le producteur. Nous conseillerions à ceux qui en voudraient faire l'expérience, de ne pas l'entreprendre, avant que leur sol n'ait été mis en état de produire une bonne récolte, soit de chanvre, soit de lin; car autrement l'expérience ne serait pas décisive, et si le résultat n'était pas favorable, il pourrait préjudicier à la culture que nous recommandons, et qui, nous en sommes convaincu, réussirait et serait profitable, si elle était bien conduite.

Un monsieur en possession de privilèges étendus sur des places à moulins à eau, nous a assuré qu'il formerait sans délai un établissement pour la préparation du chanvre et du lin, s'il était certain de pouvoir acheter ces articles en assez grandes quantités pour employer le mécanisme. Ce devrait être un encouragement suffisant à cultiver ces plantes, qui apporteraient indubitablement plus de profit à ceux qui les cultiveraient convenablement qu'aucun des grains que nous recueillons présentement. Nous craignons néanmoins qu'on ne s'adonne pas décidément à la culture de ces plantes, avant qu'il n'y ait un mécanisme de prêt, et qu'on n'ait vu une annonce offrant un prix raisonnable pour du lin

ou du chanvre entassé sur le champ, sec et en bonne condition; le fermier ayant à livrer l'article, dans cet état, au manufacturier, à la manufacture, mais sans qu'il ait été roui, ou ait subi aucune autre préparation. Le lin préparé par le procédé certain du manufacturier vaudra mieux que s'il avait passé par ceux que lui aurait fait subir le cultivateur. Si nous entreprenons de produire du lin ou du chanvre, nous devons cultiver ces plantes, d'après un mode convenable, et non comme on a fait ici généralement, à l'égard du lin.

Comme nous sommes arrivés au temps des semailles, nous recommanderions aux cultivateurs de ne pas laisser perdre un moment du temps qui peut être utilement employé à confier les semences à la terre, là où elle est dans un état convenable pour les recevoir. L'avoine peut et doit être semée aussitôt que le sol est dans une condition à pouvoir être hersé. On doit en faire de même des pois et des sèves, si l'on veut en avoir de bonnes récoltes. Avant de mettre en terre ces semences, et l'avoine en particulier, il serait à propos de les vanner, afin d'en séparer tous les grains raris ou trop légers. Le fermier ne perd rien par là, car ces mauvais grains peuvent servir à la nourriture des animaux; et on y trouvera plus d'avantage qu'à semer pêle-mêle les bons et les mauvais grains. Il y a très souvent, dans les pois et les sèves, des semences incapables de végétation, et qui toutes devraient être séparées des bonnes avant de semer. Si on ne le fait pas, la récolte en souffre, et l'on attribue la chose à d'autres causes que le manque de soin de ne confier à la terre que des semences saines et susceptibles de végétation. Nous avons vu ici semer de la graine dont une partie ne valait rien, et dont il ne pouvait résulter qu'une très chétive récolte. Lorsqu'un fermier a une terre bien préparée, il se fait un grand tort, en l'ensemencant de grains chétifs ou d'une qualité inférieure. Plus on aura apporté de soins au labourage et aux semailles, plus sera grande la probabilité d'une bonne récolte, pourvu que le

sarcloage et l'extirpation des herbes nuisibles ne soient pas négligés. Nous recommanderions de semer les pois en sillons, avant que possible, et il y aurait possibilité, facilité même, sur toute terre qui serait cultivée à peu près comme elle devrait l'être. L'avoine n'exige pas une culture aussi soignée. Si le sol est fertile, bien labouré et bien égoutté, ensemencé de bon grain, et bien hersé, on aura tout lieu de s'attendre à une bonne récolte. Lorsqu'on laboure une terre à prairie ou parage, il est bon comme l'expérience nous l'a appris, de faire passer la charrue deux ou trois fois dans es sillons, et ensuite de briser les mottes de terre et d'ameublir le sol, au moyen d'une herse faite exprès. La semence sera par là régulièrement couverte, la terre partout de la même consistance, et la récolte meilleure.

La Société d'Agriculture du Bas-Canada a eu sa seconde Assemblée Générale Annuelle, depuis son organisation, et bien que ses fonds ne lui aient pas permis de réaliser toutes les fins de sa formation, elle s'attend à pouvoir être, à une époque peu éloignée, en état de parvenir au but qu'elle s'est proposé. Elle a déjà beaucoup fait pour l'adoption de plans améliorés, là où ils étaient le plus nécessaires. Cette Société désire être de fait aussi bien que de nom, la Société d'Agriculture du Bas-Canada, n'empêchant en rien les Sociétés de comtés de vaquer à leurs propres affaires, mais s'en tenant simplement à la fin qu'elle s'est proposée d'abord, savoir—de s'efforcer d'avancer l'amélioration générale de l'Agriculture Canadienne, non dans une ou plusieurs localités particulières, mais jusqu'aux limites les plus éloignées, dans chaque portion de la province, et dans sa partie orientale en particulier. Son motto est "l'Amélioration Générale de l'Agriculture Canadienne;" c'est sur ce principe qu'elle se propose d'agir; et elle ne s'attend à être appuyée qu'en autant qu'elle paraîtra suivre cette règle. Cette Société occupe une position qui peut être de la plus grande importance pour l'avantage du pays,

et, si elle n'obtient pas l'appui nécessaire pour parvenir aux fins patriotiques et désintéressées qu'elle a en vue, ce n'est pas à elle que la faute en devra être attribuée. Il n'y a pas à douter que les objets qu'a en vue cette Société ne soient de nature à augmenter le bien-être réel de cette province; et si on ne lui prête pas l'aide nécessaire, ce ne sera pas par parce qu'on doutera du fait, ou qu'on l'ignorera. Cette Société compte, nous sommes heureux de le pouvoir dire, des amis zélés et généreux, qu'il ne nous conviendrait pas de nommer: à la dernière assemblée annuelle, un Monsieur, quoique membre à vie, et un des premiers qui le soient devenus, nous a présenté la somme de dix piastres pour être ajoutée aux fonds de la Société. Un autre Monsieur a avancé une somme considérable pour l'établissement de la Société dans ces Salles. Nous publierons prochainement une liste des membres à vie et annuels. Nous nous sommes efforcés de mettre franchement ce sujet sous les yeux du public, afin qu'il puisse être en état de voir et juger correctement sur quel fonds s'appuie la Société d'Agriculture du Bas-Canada pour s'attendre à être soutenue.

Il y a des personnes qui regardent les pois comme la meilleure préparation pour le blé: d'autres, au contraire, préfèrent les fèves. Ces dernières soutirent du sol une plus grande quantité de matière nutritive, parce que généralement elles produisent une récolte plus volumineuse. Là où le sol est assez riche pour fournir à la moisson la nourriture nécessaire, les fèves seraient une excellente préparation pour le blé. Nous croyons pourtant que la jachère d'été est la meilleure préparation qu'il y ait pour le blé, si l'ouvrage a été bien exécuté. Nous recommanderions à tout cultivateur qui a un sol dans un état convenable de culture, de s'efforcer de couvrir suffisamment la semence, à une profondeur uniforme de deux pouces au moins. Cela se peut faire au moyen de petits sillons faits à

la charrue, avec un seul cheval, sans autres machines. La semence pourrait être jetée en terre alors, et la herse en ferait tomber la plus grande partie dans les sillons. Une des principales causes de la quantité d'épis rabougris et de la faiblesse de la paille du blé, est la manière superficielle de semer ce grain, suivie généralement dans ce pays. Cette méthode pourrait être adoptée avantageusement quant aux pois et à l'orge, aussi bien qu'au blé, là où le sol est dans la condition convenable. Il serait nécessaire, si l'on semait en sillons, de le faire plutôt, que lorsqu'on sème de la manière ordinaire; mais en cela, le fermier doit se régler sur sa propre expérience. On pourrait construire une petite machine pour former de petits sillons pour recevoir la semence, jusqu'à ce qu'on pût se procurer et employer la machine régulière d'usage en Angleterre. Nos terres ne sont pas encore assez égouttées ou cultivées assez convenablement pour permettre l'usage de la machine anglaise, et si nous avions un instrument simple pour former les sillons, nous pourrions semer le grain à la volée: la herse pousserait ensuite la plus grande partie de la semence dans les sillons. Quand même la moisson ne serait pas rechaussée ensuite, la semence serait couverte suffisamment, et il en résulterait un grand avantage. Nous recommandons ce sujet à la considération des agriculteurs, qui, pour parvenir au but que nous suggérons, pourraient adopter quelque plan préférable à celui que nous proposons.

Nous avons vu dernièrement, dans un Rapport du Marché aux Laines d'Angleterre, une recommandation faite aux producteurs de laine de l'Australie, d'être plus soigneux de faire mieux laver leur laine, attendu qu'il en était venu en Angleterre de très sale, qui en conséquence perdait beaucoup de sa valeur. Le même Rapport recommande aussi à ceux qui élèvent des moutons, dans la Nouvelle-Galles du Sud, d'augmenter le vo-

laine et le poids de la toison, quand même ce devrait être aux dépens d'un certain degré de finesse dans la laine, en autant que par ce moyen, les producteurs augmenteraient le prix de leur laine, et la vendraient plus promptement. La chose nous a étonné, car nous avons compris que c'était la finesse et une qualité particulière de la laine de l'Australie qui lui faisaient obtenir des prix si élevés en Angleterre. Il paraîtrait par là qu'une grande et pesante toison paierait beaucoup mieux qu'une toison fine qui serait plus petite, même là où l'on élève des moutons pour leur laine principalement, comme dans la Nouvelle-Galles du Sud, où l'on fait peu d'usage de la carcasse, si ce n'est pour en avoir du suif. Nous pensons qu'il nous serait beaucoup plus avantageux de produire de grandes et pesantes toisons d'une finesse moyenne, que de chercher à en avoir de fines et légères. Si nous produisions de grandes et épaisses toisons, nous trouverions des assortisseurs capables de séparer les parties les plus grossières des plus fines, pour les emballer séparément. En faisant d'abord de bons choix, on pourrait avoir des moutons qui donneraient de bonnes toisons sans beaucoup de laine de la qualité la plus grossière.

Nous espérons que le bas prix des produits agricoles n'empêchera pas les cultivateurs de faire tous leurs efforts pour recueillir de bonnes récoltes. Le seul moyen de parer avec succès à l'inconvénient des bas prix, c'est d'avoir d'abondants et excellents produits ; de les employer judicieusement et pour le plus grand avantage ; de convertir les récoltes de racines et de menus grains en nourriture pour la production du bœuf et du porc ; et d'obtenir de la portion de nos terres servant de pacage, du fromage et du beurre bien conditionnés. Le fromage et le beurre des États-Unis se vendent, et continueront probablement à se vendre à un bon prix, sur les marchés de la Grande-Bretagne. Nous devons

aussi tâcher d'avoir pour quelques-uns de nos produits de consommateurs qui veuillent échanger leurs articles manufacturés pour ceux de nos cultivateurs. Quels que soient les prix actuels de nos grains, il est certain que le principal sujet d'espoir pour l'avenir consiste dans l'amélioration de tout notre système d'agriculture, et dans l'augmentation de nos produits, tant en quantité qu'en valeur. Il en résultera une nouvelle vie, un surcroît d'activité dans le commerce et les manufactures domestiques, l'avancement et l'amélioration de toutes les affaires et de tous les intérêts de la province. Nous avons entre nos mains des ressources qui, employées judicieusement, peuvent nous assurer un état prospère, et notre grande et principale ressource, c'est le sol naturellement fertile de notre pays. Ce serait, au reste, une absurdité que de prétendre pouvoir améliorer la condition générale du pays par des ressources autres que les siennes propres. La fertilité du sol peut devenir une source féconde de richesse, beaucoup plus précieuse que les mines d'or et d'argent, et mille fois plus capable de procurer le contentement et le bonheur des habitans du pays. Nous pouvons espérer de voir le temps où les États voisins offriront un bon marché pour les bêtes à cornes et les chevaux, et même à présent, si nous avons apporté plus de soins à notre race de chevaux, nous pourrions trouver à en vendre des milliers, à des prix élevés, en sus de ceux qui ont été achetés, cette année, pour ces pays. L'espérance dont nous parlons ne peut pas être mal fondée ; car il n'y a pas à douter que si nous avons de bons chevaux et autres animaux à vendre, dans quelques années, nous n'en puissions avoir de bons prix dans les États-Unis. Quelque étendu que soit leur territoire, leur population croîtra en proportion ; et il n'est guère possible d'élever des chevaux et des bestiaux dans les forêts.

QUERELLE.—Faute quand on se l'attire, sottise, quand on ne la prévient pas, et malheur, lorsqu'on n'a pu l'éviter.

Nous allons faire sortir le présent numéro, de ce journal, lorsque nous avons reçu la communication excellente et pratique de "Triptolème." Nous l'insérons avec le plus grand plaisir, en espérant que ce ne sera pas la seule fois qu'un aussi habile correspondant voudra bien nous communiquer ses réflexions. Nos vues sont les mêmes que celles de notre correspondant ; mais nous n'aurions pas ôsé les exposer d'une manière aussi déciliée, de peur d'être compris d'une manière désavantageuse, quant au motif. Nous espérons que les suggestions contenues dans un écrit aussi bien pensé auront toute l'influence qu'elles méritent d'avoir. La louange donnée à nos faibles efforts exige de notre part les remerciemens les plus sincères : on ne peut qu'être encouragé, en voyant sa conduite louée par un écrivain tel que "Triptolème."

L'habitant de la campagne qui cultive en grand ne devrait produire que les récoltes qui, avec les instrumens convenables, exigent le moins de déboursés pour le travail manuel, car, s'il a beaucoup à payer pour faire faire ses travaux, il sera rarement en état de concourir avec le petit fermier, qui travaille seul, mais assidument avec sa famille, et qui, content d'un petit profit, offre ses produits à un prix si bas qu'il ne laisse rien à gagner au cultivateur qui a à payer des engagés pour faire tous ses travaux. Ceux qui ont à payer des gages devraient donc adopter un système d'agriculture dont les produits entrent aussi peu que possible en concurrence avec ceux que recolent le petit propriétaire et sa famille. C'est à quoi ils parviendront, en élevant et engraisant des bêtes à cornes et des moutons, et en recueillant des produits qui puissent être exportés. C'est à quoi doivent s'appliquer les grands propriétaires ou fermiers, et ceux qui ont à louer des hommes de travail, s'ils veulent prospérer. Ils ne devraient jamais vendre des légumes, des racines, ou de menus grains, ni du foin, à moins que ce ne fût à un prix élevé, mais

consommer toutes ces choses sur la ferme. Du bœuf, du lard, des moutons, de la laine, du frauge, du beurre, le blé et l'orge, les pois et les fèves, lorsqu'ils se vendent un prix raisonnable, tels devraient être les produits d'une grande ferme et du travail payé, et ils pourraient toujours l'être. On se trouverait toujours mieux de produire du bœuf et du lard, avec des grains de peu de valeur, que de les vendre à des prix qui ne paient pas les frais de leur production, y compris ce que pourrait valoir la rente ou le loyer de la terre, qu'on fait rarement entrer en ligne de compte dans ce pays. Nous offrons ces suggestions, afin que ceux qui embrassent l'agriculture puissent adopter un système qui ne les trompe pas dans leur attente. Nous pouvons aussi les assurer que le système que nous leur proposons est le mode de culture le plus agréable, et celui qui doit être le plus avantageux au pays. Si l'on a des fonds à appliquer à quelque entreprise que ce soit, il vaut mieux les employer sûrement, avec la certitude qu'ils profiteront, que de les gaspiller, ou de n'en retirer aucun profit, comme il arrive, lorsqu'on n'adopte pas un système judicieux d'économie rurale, et que le travail que l'on paie ne rend pas ou rend à peine ce qu'il a coûté.

Nous entendons souvent dire que les cultivateurs n'ont pas ici les moyens de suivre une méthode de culture bien perfectionnée, et que nous avons tort de recommander les améliorations introduites dernièrement dans les Isles Britanniques, attendu que nos fermiers ne sont pas en état de les adopter. Il nous semble que nous nous sommes assez donné de garde de recommander des améliorations qui ne pourraient pas être adoptées ici profitablement. Autant vaudrait-il rester les bras croisés que de cultiver la terre trop négligemment pour qu'elle puisse produire de bonnes récoltes. Nous pourrions introduire dans notre agriculture des améliorations importantes, sans que les dépenses que nous font

encourir les déficiences de notre présent système fussent augmentées. Les cultivateurs trouvent à redire à ce qui leur est proposé, avant de s'être donné la peine d'en faire l'essai. Nous ne voudrions pas proposer aux cultivateurs des modes de culture très dispendieux, sans être sûr qu'ils rémunéreraient amplement. Nous pouvons parfois exposer les systèmes suivis dans d'autres pays, pour la production des récoltes, sans pour cela recommander à nos fermiers de les adopter. Quant à bien labourer, herser, fumer, semer, sarcler, etc.; tout cela peut et doit se faire ici, comme ailleurs, si l'on veut avoir de bonnes et profitables récoltes. Quant aux animaux domestiques, le profit qu'on en pourra tirer dépendra des moyens de les bien nourrir et soigner que nous procurera l'amélioration de nos terres: c'est ce dont nous nous sommes efforcé de convaincre les agriculteurs.

Nous nous réjouissons d'entendre dire qu'il y a apparence que nos canaux pour navires paraissent devoir être complétés sur le plan proposé d'abord. Si la chose a lieu, nous aurons une voie de communication par eau qui n'aura pas son égale dans le monde, et qui s'étendra par un beau pays jusqu'à la distance de près de deux mille milles de la mer. Nous avons toujours eu à cœur cette amélioration, qui nous a paru être une des premières auxquelles on aurait dû penser, après l'établissement du pays, pour ouvrir les immenses rivages des grands lacs et fleuves de ce beau pays à la navigation et au défrichement. Les ressources du pays ont été jusqu'à présent arrêtées, en quelque sorte, ou du moins les produits n'ont pu être transportés à des ports de mer qu'à des frais qui en égalent presque la valeur; inconvénient qui a dû nuire à la production et retarder les améliorations. Il n'en sera pas ainsi à l'avenir: quand les améliorations proposées de nos canaux seront achevées, des vaisseaux du port de mille tonneaux peut-être, pourront aller par nos eaux intérieures jusqu'au lac Supérieur. Comme de raison, ces vais-

seaux devront être construits de manière à être propres à la navigation intérieure. Nous nous attendons à voir les résultats les plus favorables découler de toutes ces améliorations, et nous ne doutons pas que la province entière et l'empire en général ne retirent de grands avantages de ces voies de communication par eau. La dette contractée pour ces améliorations ne sera pas un fardeau imposé aux habitans de ce pays, comme plusieurs l'ont imaginé; au contraire, elle sera bien vite remboursée, si seulement nous savons nous prévaloir de notre position. Comme cultivateur, nous ne prisons ces moyens de communications intérieures qu'en tant qu'ils peuvent contribuer à avancer l'amélioration de notre agriculture canadienne, convaincu que nous sommes que ce sont les productions de notre propre pays qui doivent former la seule base certaine de notre richesse et de notre prospérité constante. Ces canaux agrandis diminueront de beaucoup les frais de transport, tant pour entrée que pour sortie, et augmenteront la valeur des produits agricoles de deux manières, en donnant au fermier un plus haut prix pour ce qu'il aura à vendre, et en diminuant le prix de ce qu'il aura à acheter. Ce doit être pour tout pays un grand avantage que de pouvoir transporter ce qu'il a à vendre ou à acheter à aussi peu de frais que possible, de manière à avoir, soit en argent ou en travail, un capital disponible et applicable à la production et à l'amélioration. On ne fait pas assez d'attention à ces choses, lorsqu'on crie contre ce que coûtent les canaux, les chemins de fer, etc. Les cultivateurs sont profondément intéressés dans ce question, plus même qu'aucune autre classe de la population; et ils vont avoir l'occasion d'augmenter leurs produits de manière à donner, proportionnellement à leurs moyens, de l'emploi aux canaux et aux chemins à lisses. Il est une autre considération qu'il ne faut pas perdre de vue, concernant toute dépense faite pour des améliorations nécessaires ou utiles, c'est que le capital employé n'est pas perdu. Non, il ne s'en perd pas un schelin, mais tout

passer par les canaux de circulation les plus profitables pour la production future, et pour l'avantage général du pays.

Dans un rapport fait dernièrement au conseil de la Société Royale d'Agriculture d'Angleterre, le Comité des Finances dit : "Comme le Journal paraît être le principal moyen d'instruire les cultivateurs à se faire membres de la Société, et de faire payer les souscriptions, le Comité des Finances est d'avis, qu'il serait avantageux que le prix du Journal fût, à l'avenir, de dix schelins pour quiconque ne serait pas membre de la Société." Cette recommandation fut adoptée unanimement. Il paraît par ce qui précède combien le Journal de la Société est prisé et estimé par les fermiers anglais, quoiqu'ils aient sous les yeux, dans toutes les paroisses de leur pays, l'exemple de la meilleure pratique qui puisse être suivie en agriculture. Mais le cultivateur anglais est trop instruit et a trop de bon-sens pour ne pas lire et étudier les suggestions ou les renseignements ayant rapport à ses affaires, qu'il est en état de se procurer pour quelques schelins par an. Combien en est-il autrement ici ! Généralement les cultivateurs canadiens répugnent à souscrire cinq schelins par an pour un Journal d'Agriculture, ne serait-ce que pour encourager une telle publication dans leur pays. Nous ne savons réellement pas à quoi attribuer la chose. Ce ne peut pas être dans la vue d'épargner cinq schelins par an, car nous sommes convaincu que tout cultivateur quelque entendu qu'il puisse être dans son art, doit savoir qu'il ne pourrait employer une piastre plus avantageusement pour lui-même, qu'en l'échangeant pour une année de ce Journal, ou d'un autre Journal d'Agriculture. Il y a dans un Journal d'Agriculture, beaucoup de faits, de méthodes, de recettes, etc., que les cultivateurs ne connaissent pas généralement, tout habiles qu'ils peuvent être.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs à l'avertissement de George Vail, Cœuyer, de

Troy, dans l'Etat de New-York, insérée dans ce numéro. Ce monsieur annonce qu'il a à vendre un nombre d'animaux supérieurs de la race anglaise à cornes courtes, achetés originellement de M. Bates, d'Angleterre, qui était connu comme ayant un troupeau de la meilleure race de ces animaux. Nous n'avons pas eu l'occasion de voir ceux de M. Vail, mais nous en avons entendu parler de la manière la plus avantageuse, et d'après ce qui est dit, dans les Transactions de la Société d'Agriculture de l'Etat de New-York, pour 1847, d'une vache de Durham, appartenant à M. Vail, nous devons avoir la plus haute idée des animaux qu'il a à vendre. Les personnes qui désireraient acheter des animaux de la race pure de Durham ne pourraient mieux faire que de s'adresser à M. Vail; car il est tout probable qu'elles pourraient lui en acheter à meilleur marché qu'en Angleterre, attendu le coût de l'importation.

Une seule Société d'Agriculture a acheté 1000 lbs. de graine de trèfle étranger, importée, cette année, par M. Shepherd, ou près d'un sixième de la quantité totale. Plusieurs autres Sociétés ont aussi acheté de ces graines et d'autres, pour les distribuer. Il y a d'excellents échantillons de blé, d'orge, de pois, de fèves, d'avoine, etc., envoyés à M. Shepherd par des cultivateurs qui les ont récoltés, et offrant à ceux qui veulent acheter des semences, une occasion favorable pour se procurer celles qui conviennent le mieux à la nature des terres qu'ils ont à ensemençer, en s'informant de la qualité du sol sur lequel l'échantillon a été recueilli.

M. Fleck a exhibé au magasin à semences de M. Shepherd, un nombre d'instrumens d'agriculture, qui pour le matériel et la main-d'œuvre valent tous ceux qui pourraient être importés. La presse à fromage est sur un plan excellent, et ce ne sera pas la faute de la machine si le fromage pressé n'est pas bon. M. Fleck promet de fabriquer et d'étaler

plusieurs autres instruments. Nous lui souhaitons tout le succès possible comme fabriquant d'instrumens d'agriculture.

RAPPORT D'AGRICULTURE POUR MARS.

Le mois de mars a été doux et beau pour la saison. La neige a presque entièrement disparu des champs, et si le temps continue pendant quelques jours à être doux, il n'en restera que très peu. La saison n'est pourtant pas aussi avancée qu'elle l'a été, quelques autres fois, en Canada, à notre connaissance. Nous avons semé du blé, le 1er, le 4 et le 7 d'avril, et nous avons eu, une fois, tous nos grains en terre, le 11 de ce mois. Il n'est pas probable que nous ayons cette année, ce qu'on peut appeler le printemps, d'aussi bonne heure qu'en aucune de ces années-là. Si néanmoins la saison permettait de semer du blé avant le 15 d'avril, nous recommanderions de le faire. Le blé semé avant le 15, ou même le 20 peut échapper à la mouche. Le temps le plus dangereux pour le semer, est entre le 15 ou le 20 d'avril et le 20 de mai. Quant aux autres semences, le plutôt elles pourront être mises en terre convenablement, le mieux se sera, à l'exception du blé-d'Inde, qu'il n'est pas prudent de semer avant le 15 de mai. Nous recommanderions aux fermiers, de semer leurs patates aussitôt que possible, et de n'y pas mettre du fumier vert d'étable, s'ils peuvent se procurer d'autres engrais : les cendres, la chaux, le sel, le charbon de bois, la suie, le terreau, sont les meilleurs engrais pour les patates ; et nous pensons qu'un peu de charbon mis dans les sillons ou dans les fosses aurait un bon effet. Nous pensons qu'en plantant les patates de bonne heure et en les soignant ensuite, on en pourra récolter suffisamment, sinon abondamment. S'attendre ou chercher à produire de fortes récoltes de patates, quand on ignore entièrement la cause de la maladie dont elles ont été atteintes, et le remède qu'il faudrait apporter à cette maladie, ce serait courir un risque qu'on doit éviter. Les carottes, les panais, le mangé-

wurtzel, doivent être semés aussitôt que la terre sera prête pour le travail nécessaire. Il est bon de faire tremper la graine du mangé-wurtzel dans de l'eau douce, pendant une journée, avant de la semer : la végétation en sera plus assurée. Nous recommanderions fortement aux cultivateurs de semer de ces racines, et particulièrement des deux premières, parce qu'on en peut produire de bonnes récoltes à moindres frais que les patates, et qu'elles fournissent une excellente nourriture pour les chevaux, les bêtes à cornes, les moutons et les porceaux. Si l'on appliquait du fumier vert à des récoltes de grains, il serait mieux de l'enterrer avec la charrue, s'il était possible, que de le herser à la surface avec la semence. Avec de l'avoine ou des pois, semés à la volée, le fumier peut être hersé à la surface, bien que nous pensions qu'il serait mieux de l'enfoncer dans le sol, au moyen de la charrue, si l'on n'y trouvait pas d'inconvénient. Sur les prairies qui en demanderaient, il faudrait l'épandre d'aussi bonne heure en avril que le fermier le pourrait faire, afin que la surface ne fût pas coupée par les roues des tombereaux. Le fumier répandu sur les prairies et même sur les pâturages rémunérera amplement le fermier. Un engrais mélangé convenablement et fermenté serait le meilleur ; nous ne recommanderions pas d'en mettre à la fois une grande épaisseur, mais souvent une couche mince. Les animaux de ferme demandent des soins particuliers, dans cette saison de l'année, et à être tenus en bon état, jusqu'à ce qu'ils puissent être mis à l'herbe. C'est une mauvaise habitude, assez fréquente en Canada, de négliger le soin des animaux, vers ce temps-ci ; d'où il arrive, ou qu'ils meurent, ou qu'ils se trouvent si épuisés par le manque d'une nourriture suffisante, qu'il leur faut une grande partie de l'été pour recouvrer ce qu'ils ont perdu à la fin de l'hiver ; il en résulte une grande perte, sous le rapport du lait, du beurre et de la viande. Les cultivateurs se sont par là un tort considérable, qu'ils s'épargneraient sans un grand surcroît de dépense. On nous a dit sou-

vent, qu'il nous était inutile d'écrire sur ces sujets, ou de recommander à la généralité des cultivateurs un système amélioré, attendu qu'ils n'y feraient aucune attention. Nous croyons pouvoir penser différemment, et nous sommes persuadé que les agriculteurs du Canada ne sont pas, en général, plus obstinément attachés à des systèmes défectueux d'économie rurale, que ne le sont ceux des autres pays, s'ils ne le sont pas moins : et nous sommes parfaitement convaincu que si les moyens convenables de répandre l'instruction et les connaissances étaient adoptés, notre système général d'économie agricole pourrait être amélioré aussi promptement et aussi efficacement que dans d'autres pays, proportionnellement aux capitaux qui seraient appliqués à l'agriculture. Il ne faudrait pas laisser aller les animaux dans les prairies, après que l'herbe a commencé à croître, car il en résulterait une diminution considérable dans la récolte du foin. Il faut donner le plus grand soin aux guérets et aux égouts, et ôter tout obstacle à l'écoulement des eaux. Cette attention pourra mettre le cultivateur en état de semer plusieurs jours plus tôt qu'il n'aurait pu le faire autrement. Egoutter, comme nous nous sommes constamment efforcé de le prouver, est la première amélioration dont le cultivateur devrait s'occuper, et nous pouvons l'assurer qu'il retirera du temps et de l'argent qu'il y pourra employer, s'il le fait judicieusement, autant de profit que de tout autre emploi qu'il en pourrait faire. L'expérience nous a appris, tant ici qu'en Europe, combien il est peu profitable de cultiver, ou de tenter de cultiver des terres qui ne sont pas égouttées, ou qui ne le sont pas suffisamment. Nous ne voudrions pas que l'on comprit que nous prétendons qu'aucune terre ne peut être cultivée, avec avantage à moins d'égouts profonds, ou pour ainsi parler, de sous-égouts : nous savons que la dépense serait au-delà des moyens grand nombre de cultivateurs. Mais jusqu'à ce que nous soyons en état d'égoutter sous terre, nous devons nous efforcer d'égoutter suffisamment à la surface, au moyen de la charrue et

de la bêche, et nous nous en trouverons bien jusqu'à ce que nous puissions faire davantage. Pour conclure, nous souhaitons aux cultivateurs un temps favorable pour leurs semailles, et les moyens de faire leurs travaux du printemps de la meilleure manière.

31 Mars.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

Conseils et avis aux habitans des campagnes, sur les moyens à mettre en usage pour se garantir des maladies épidémiques.

« Nous avons cru que nous pouvions être utiles en indiquant à nos compatriotes les moyens hygiéniques qui peuvent contribuer à assainir les villages, hamaux, fermes, maisons, etc., et prévenir des maux innombrables, en éloignant les causes prédisposantes des maladies épidémiques.

« Les causes qui contribuent le plus à la propagation des épidémies sont l'allération de l'air, sa sécheresse ou son trop d'humidité ; la présence d'eaux stagnantes ; le défaut d'eau potable, la mauvaise qualité des alimens, la malpropreté des maisons, le mauvais choix que l'on fait des habillemens ; enfin, la malpropreté des individus eux-mêmes. »

De l'allération de l'air.—L'air peut être altéré par la réunion d'un grand nombre de personnes, vivant dans un lieu resserré, où l'air ne pourrait se renouveler. Dans ce cas on est privé de la partie respirable à laquelle on donne le nom d'air vital ; il est encore chargé d'émanations animales qui, peu sensibles, pour les personnes qui sont dans ce lieu, frappent fortement le sens de celles qui viennent de dehors. Le moyen le plus facile d'assainir ces lieux est de les aérer, c'est-à-dire, de donner issue à l'air devenu impur, qui est remplacé au fur et à mesure qu'il s'échappe, par celui qui vient de dehors ; mais pour que cette aération ait lieu, il faut établir un courant d'air dans le local, soit en ouvrant avec précaution les croisées et les portes opposées, soit en faisant du feu dans la cheminée, si la pièce en est munie.

« L'air des habitations peut être vicié par les émanations qui s'élèvent, 1^o des tas de fumier ou d'immondices ; 2^o de l'eau de fumier contenue dans des mares placées au milieu des cours, ou à proximité des maisons ; 3^o des débris d'animaux subissant la putréfaction ; 4^o des substances amoncelées, et qui sont desti-

nées à servir d'engrais ; 5° des matières fécales ou de urines putréfiées ; 6° des mares contenant des eaux susceptibles d'entrer en putréfaction ; 7° des mares provenant des eaux de savon.

“ Dans les cas d'épidémies, il est urgent d'éloigner les fumiers des habitations, de vider les mares contenant des eaux de fumier, d'enterrer les débris d'animaux, les fumiers et toutes les matières qui doivent servir d'engrais : il en est de même des matières fécales, des urines, etc. Si on ne veut pas les enterrer, on peut les répandre sur les terres qu'on veut fumer, ou tout au moins les éloigner des villages et des lieux habités, en les plaçant plus au courant d'air qui n'emporte pas les miasmes sur les habitations.

“ Les eaux croupies, les eaux de mares doivent être éloignées des villages, en profitant des pentes de terrain, ou bien en les répandant sur le sol où elles peuvent être utilisées comme engrais.

“ L'air peut également être vicié par le rapprochement des écuries, des étables mal tenues, des toits à pores, enfin par les animaux domestiques élevés dans les habitations mêmes. On doit dans ce cas, nettoyer ces étables et écuries, et faire sortir des lieux habités les animaux qu'on y aurait tenus jusque-là.

“ L'air peut être encore vicié par le mauvais état des ruisseaux où les eaux stagnent, ne coulent pas et forment des cloaques. Chacun doit alors s'entraider et donner lieu à l'écoulement des eaux. En versant de l'eau pure sur le sol, on augmente le volume d'eau et on détermine l'entraînement des matières qui étaient en fermentation, et qui pouvaient être nuisibles.

“ L'air peut aussi être rendu malsain par la présence, dans les rues, de boues et de matières organiques répandues sur le pavé. Ces matières doivent être enlevées avec soin et traitées comme les fumiers, c'est-à-dire éloignées des villages et converties en engrais.

“ L'air peut encore être vicié par des inondations partielles dues au débordement des rivières, qui, en se retirant, laissent un limon susceptible d'entrer en fermentation. Il est bon alors de donner à l'écoulement aux eaux et d'enlever le limon, pour l'ensouir et le faire servir plus tard comme engrais.

“ De la sécheresse et de l'humidité de l'air. Si l'air qui est vicié peut déterminer des maladies, il en est de même, lorsqu'il est trop chaud, ou qu'il est froid et humide. On doit donc ne pas s'exposer sans précautions à l'action d'une

atmosphère froide, le matin et le soir, et chaud dans le milieu de la journée. On doit aussi éviter de travailler dans des lieux bas, dans des locaux nouvellement bâtis, dans des ateliers où l'on aurait suspendu du linge ou du papier humide pour les faire sécher, et de passer rapidement d'un lieu chaud dans un endroit froid. Si l'air d'un atelier est trop chaud, faut en déterminer le refroidissement par d'arrosages plus ou moins fréquents, ou bien par l'introduction d'air pris au-dehors, mais en ayant soin de ne pas déterminer de forts courans d'air, qui puissent frapper les personnes qui se trouvent dans l'atelier, car il est bien démontré que ces courans d'air sont nuisibles à la santé.

“ De l'eau.—L'eau qui est nécessaire à l'existence de l'homme, doit, en cas d'épidémie, être le sujet d'un examen sérieux de la part du praticien ; elle peut, dans quelque circonstance, et lorsqu'elle est impure et de mauvaise qualité, porter le trouble dans l'économie animale, et prédisposer l'homme à contracter des maladies.

On doit, autant que possible, boire des eaux qui n'aient ni goût ni odeur désagréables ; on doit de préférence choisir des eaux courantes en ayant soin que ces eaux ne soient point salées par les liquides qui découlent de certains établissemens industriels... Si l'eau employée pour aliment n'était pas courante, et qu'elle provint de mares ou de puits, il faudrait examiner si par le repos elle n'a pas contracté de mauvaise qualité, par exemple, une odeur infecte, assez souvent suivie d'un goût désagréable. Dans ce cas, on devrait, avant de s'en servir pour boisson, la filtrer à travers de la poudre de charbon. On peut encore, pour plus de sûreté, ajouter à l'eau ainsi filtrée, et qui est destinée à servir de boisson, une cueillerée de vinaigre naturel ou d'eau de vie pour chaque pinte d'eau. Les eaux d'une rivière, d'une source, d'une fontaine ou d'un puits commun, étant la propriété de tous les habitans, chacun a le droit d'en faire usage, mais de manière à ne pas être nuisible aux autres... C'est aux agens de l'autorité municipale à empêcher que les eaux destinées à servir de boisson ne soient pas salées, soit par des immondices, soit par des lavages de linge, ou par toute autre opération, ou même par les vases qui servent à puiser l'eau. En remplissant ces obligations, ils peuvent faire un bien immense en ce sens qu'ils empêcheront la propagation des effluves miasmatiques, et par suite celle des épidémies.

“ Outre la qualité de l'eau, il faut avoir soin d'en boire avec précaution, et dans aucun cas, lorsqu'on a trop chaud.

“ *Des alimens et des boissons.*—Les alimens sont les substances qui, employées à la nourriture, servent à réparer les pertes que fait le corps, à son entretien et à son accroissement dans de certaines limites. Les alimens employés d'abord dans les divers états où ils sont fournis par la nature, furent plus tard modifiés par suite de la civilisation, puis falsifiés dans un but d'intérêt particulier. Ces falsifications, qui n'ont quelquefois aucun inconvénient, si ce n'est qu'elles profitent aux falsificateurs, sont, dans d'autres circonstances, pernicieuses; les dangers peuvent être d'autant plus grands, que les falsificateurs, ignorent, la plupart du temps, les propriétés des substances dont ils se servent, et qu'ils en emploient plusieurs qui peuvent nuire à l'économie animale.

“ Les alimens peuvent aussi s'altérer dans un espace de temps plus ou moins long, et devenir impropres à la nourriture des personnes.

(La fin au prochain numéro.)

Moyen de rétablir la faculté végétative des graines.—Le fait suivant mérite d'être connu généralement. Quelque desséchée et dénuée en apparence de tout pouvoir, de végété que soit une graine, si on la met tremper dans une solution délayée d'acide muriatique oxygénée, à la température de 46 ou 48 degrés de Fahrenheit, pourvu qu'elle conserve encore son principe de vitalité, elle germera en quelques heures. Et si ensuite, on la sème, comme on le doit faire, dans le sol qui lui convient, elle croîtra avec autant de promptitude et de vigueur que si elle fût toujours demeurée pleine et fraîche.—*Book of Nature.*

PROCÈS.—Avant la révolution, un certain marquis dépensa 40,000 francs, à la poursuite d'un procès qu'il avait entrepris pour une couple de poulets, qu'il prétendait devoir lui être payés, en nature ou en argent, par les paysans de son voisinage.

ANIMAUX A CORNES COURTES DE DURHAM.

LE Sousigné étant à la veille de disposer de 50 acres de sa terre à usage pour des fins publiques, VENDRA PAR ANCIEN, sur sa ferme, à 2½ milles de cette Ville, le 13 de JUILLET PROCHAIN, à onze heures, TRENTE BETES A CORNES COURTES DE DURHAM, consistant en GENESSES et VACHES, d'un an, deux ans et trois ans, et en onze jeunes TAUREAUX de dix mois à deux ans et demi. On a apporté beaucoup de soins et encouru de grandes dépenses dans le choix et l'entretien de ces animaux, sous le rapport de la pureté du sang et de la production du lait.

Les prix que ces animaux ont obtenus de la Société d'Agriculture de l'Etat de New-York et de l'Institut Américain de New-York, attestent l'estime qu'on en a faite partout où ils ont été montrés pour concurrence.

Ces animaux ont tous été achetés originellement des meilleurs éleveurs de la Grande-Bretagne.

GEORGE VAIL.

Troy, N. Y., 2 Avril, 1849.

A VIS.—M. GEORGE SHEPHERD Grenetier^d de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, a importé pour les Membres de la Société et pour les Sociétés d'Agriculture de District, les GRAINES suivantes, dont il est prêt à disposer, aux termes les plus raisonnables, savoir:—

4,000 lbs.	Trèfle Rouge	d'Angleterre
4,000 lbs.	do do	Hollande
1,000 lbs.	do do	France
800 lbs.	do	Blanc de Hollande
200 lbs.	do	de Lucerne
800 lbs.	<i>Mangel Wurtzule</i>	
200 lbs.	Carotte Blanche	de Belgique
1,000 lbs.	Navet de Suède,	Pourpre améliorée de Lawson
500 lbs.	do do	Juine de Bulloch
500 lbs.	do do	do d'Aberdeen
500 lbs.	do do	Blanc Globe
100 lbs.	do do	Six semaines ou <i>Stubble</i>
200 lbs.	Carotte d'Attringham.	

Une partie de son établissement est composée d'articles faits pour l'exhibition de Modèles de tout Fonds de Graines de Fermier, dont il peut disposer—les modèles consistent en un quart de chaque, avec le nom de la variété, la nature du terrain où il est venu, le produit par acre, la pesanture par minot, et toute autre information que l'on a cru importante. L'objet en vue est d'obtenir un échange de graines des meilleures variétés, à la plus légère dépense possible pour le Fermier; et les modèles ayant été pris tel que proposé, dans une place bien conditionnée, rendent le Fermier capable de faire un choix des plus judicieux, pour les adapter à la culture et la qualité de son terrain.

Le Sousigné tiendra aussi constamment un assortiment étendu de SEMENCES pour AGRICULTURE et JARDINAGE, et de PLANTES, de la meilleure espèce et qualité, qu'il vendra à aussi bas prix que toute autre personne faisant le même commerce. Ayant obtenu une grande partie de ses Graines et Semences de Lawson et Fils, d'Edimbourg, Grenetiers de la Société d'Agriculture, etc., d'Ecosse, il se flatte de pouvoir satisfaire généralement ses patrons et ses pratiques.—Il a un excellent assortiment d'Arbres Fruitières, particulièrement de Pommiers, dont il disposera à un quart ce moins qu'aux prix ordinaires.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

LES CHAMBRES DE LA SOCIÉTÉ ET LE BUREAU DU SECRÉTAIRE SONT MAINTENANT OUVERTS chez M. GEORGE SHEPHERD, Grenetier de la Société, No. 25, rue Notre-Dame, vis-à-vis du Bureau du Conseil de Ville.

Heures de Bureau.—Depuis dix jusqu'à onze heures; durant ce temps le Secrétaire se tiendra généralement au Bureau.

Montréal, 15 Janvier, 1849.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES À MONTRÉAL DURANT LE MOIS DE MARS, 1819, AVEC DES REMARQUES SUR LES CHANGEMENTS DE L'ATMOSPHÈRE,

PAR L. A. HUGUET LATOUR,

Membre de la Société d'Agriculture du Bas-Canada.

Date.	Lune.	Jours.	Thermomètre.			Baromètre.			Direction des vents.			Variation de l'atmosphère.			Remarques.			
			8 h. A.M.	1 h. P.M.	6 h. P.M.	8 h. A.M.	1 h. P.M.	6 h. P.M.	8 h. A.M.	1 h. P.M.	6 h. P.M.	8 h. A.M.	12 h. MIDI.	6 h. P.M.	beau	pluie	neige	grêle
1		à 7 h. 10 m. du soir.....	37	35	26	29,98	30,00	30,10	O.	N. O.	N. O.	nuag.	clair	couv.	...	1
2		Vendredi.....	8	22	15	29,30	30,25	30,20	N.	N.	N.	couv.	clair	clair	
3		Samedi.....	4	23	14	30,23	30,25	30,25	N.	N.	N.	clair	clair	clair	1	
4		Dimanche.....	2	25	19	30,38	30,36	30,37	N.	N.	N.	clair	clair	clair	1	
5		Lundi.....	11	30	23	30,36	30,28	30,29	N.	N.	N.	clair	clair	clair	1	
6		Mardi.....	17	36	30	30,26	30,10	30,15	N.	S.	S.	couv.	couv.	couv.	...	1	1	
7		Mercredi.....	32	42	34	29,70	29,60	29,62	S.	S.	S. O.	neige	pluie	couv.	...	1	1	
8		à 8 h. 9 m. du soir.....	30	34	25	29,58	29,57	29,62	N. O.	N. O.	N. O.	nuag.	nuag.	couv.	
9		Vendredi.....	27	31	29	29,70	29,66	29,67	N. O.	N. O.	N. O.	nuag.	nuag.	clair	1	
10		Samedi.....	25	30	26	29,63	29,58	29,59	O.	O.	O.	clair	clair	clair	1	
11		Dimanche.....	14	29	24	29,54	29,49	29,50	N. O.	N. O.	N. O.	clair	clair	clair	1	
12		Lundi.....	20	36	30	29,73	29,71	29,73	N. O.	N. O.	N. O.	clair	clair	clair	1	
13		Mardi.....	24	38	28	29,73	29,71	29,80	N.	N.	O.	clair	nuag.	nuag.	1	
14		Mercredi.....	20	27	20	29,93	29,84	30,08	O.	N. E.	N.	clair	nuag.	nuag.	1	
15		Jeudi.....	32	34	32	29,99	29,77	29,79	E.	S.	S.	couv.	neige	couv.	...	1	1	
16		à 7 h. 46 m. du soir.....	31	42	34	29,65	29,50	29,53	S.	S.	O.	couv.	couv.	clair	1	
17		Samedi.....	31	37	30	29,51	29,54	29,58	O.	O.	O.	nuag.	clair	clair	...	1	...	
18		Dimanche.....	22	34	23	29,67	29,68	29,72	N.	N.	O.	clair	clair	nuag.	1	
19		Lundi.....	21	37	32	29,92	29,90	29,91	N. O.	O.	O.	clair	clair	nuag.	1	
20		Mardi.....	37	45	42	29,70	29,50	29,49	S.	S.	S.	clair	nuag.	pluie	...	1	...	
21		Mercredi.....	44	47	39	29,14	29,10	29,16	N. O.	S.	S.	pluie	pluie	pluie	...	1	1	
22		Jeudi.....	20	26	20	29,69	29,50	29,51	N. O.	N. O.	O.	clair	clair	clair	1	
23		Vendredi.....	25	36	30	30,00	29,83	29,10	N.	N.	O.	nuag.	nuag.	pluie	1	
24		à 9 h. 13 m. du matin.....	33	40	32	30,06	29,05	30,11	N.	N.	N.	clair	nuag.	nuag.	1	
25		Dimanche.....	19	36	27	29,89	29,60	29,68	E.	E.	E.	neige	pluie	pluie	...	1	1	
26		Lundi.....	29	33	26	29,82	29,89	29,96	N. O.	N. O.	N. O.	couv.	couv.	nuag.	1	
27		Mardi.....	26	39	30	30,00	30,00	30,02	N.	N.	N.	nuag.	nuag.	nuag.	1	
28		Mercredi.....	30	37	28	29,97	29,94	29,95	N.	N.	N.	nuag.	nuag.	couv.	...	1	...	
29		Jeudi.....	37	40	34	29,99	29,97	29,99	N.	N.	N.	couv.	pluie	couv.	...	1	...	
30		Vendredi.....	40	43	39	29,97	29,90	29,93	N.	N.	N.	couv.	couv.	couv.	...	1	...	
31		à 2 h. 5 m. du matin.....	49	59	42	29,89	29,90	29,96	N.	O.	N. O.	pluie	nuag.	pluie	...	1	...	

COMPARAISON DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES À MONTRÉAL DURANT LE MOIS DE MARS, POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

Années.	Thermomètre.		Baromètre.		Vents.					Atmosphère.							
	Maximum.	Minimum.	Maximum.	Minimum.	N.	N.E.	E.	E.S.	S.	S.O.	O.	N.O.	beau	pluie	neige	neige et pluie	grêle
1845	53 le 12	10 le 19	29,95 le 16	28,10 le 24	16	5	2	...	14	5	33	18	13	3	13
1846	49 le 29	3 le 2	30,49 le 2	29,44 le 15	...	6	2	...	6	5	33	43	17	6	6
1847	54 le 25	2 le 12	30,52 le 6	28,77 le 27	...	10	6	...	2	5	2	1	46	26	4	...	2
1848	60 le 31	1 le 15	30,26 le 2	29,30 le 23	6	...	6	5	2	9	6	25	18	15	6
1849	59 le 31	2 le 4	30,39 le 4	29,10 le 21	34	1	4	...	17	1	15	21	13	7	6	5	2

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT,
Côte des Neiges, près de la Chapelle.

LES propriétaires de cet établissement prennent la liberté d'appeler l'attention du public à leur grand assortiment D'ARBRES FRUITIERS ET FORESTIERS de toutes espèces, ARBUSTES D'ORNEMENT, ROSES, DAHLIAS, PLANTES DE SERRE, etc., etc., qu'ils vendront à bon marché, pour argent comptant, ou à un crédit approché.

Des ordres laissés chez M.M. S. J. Lyman et Cie., Place d'Armes, ou chez J. E. Guilbault, à la Côte des Neiges, seront exécutés ponctuellement.

Ayez la bonté de visiter l'établissement pour en juger par vous-mêmes.

L. P. BOIVIN,

Coin des rues Notre-Dame et St. Vincent,

VIS-A-VIS L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE,

MONTRÉAL,

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses nombreuses pratiques pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour les informer qu'il a transporté son Magasin à l'endroit ci-dessus, où il espère rencontrer le même encouragement dont on l'a honoré jusqu'à présent.

Son Assortiment de Bijouterie consiste en :

Montres en Or, en Argent, à Patentes et à Cylindre, pour Dames et Messieurs,
Chaînes de col en Or pour Dames,
Gardes en Or pour Montres,
Clef., Cachets, Rubans, Chaînes courtes en Or et Acier pour Montres,
Bagues de toutes espèces, Jones de mariage, etc.,
Épinglettes de goût en grande variété,
Bracelets en Cheveux et en Or, Peignes en Argent,
Ornements de col pour Dames,
Souvenirs en Ecaille, en Perle, en Email,
Boîtes à Cartes en Argent, en Naere et en Ecaille,
Bourses en Soie, avec ornements en Acier,
Ridicules de Dames, en Acier,
Lanettes en Or, Argent, Acier et Ecaille,
Boîtes pour de Fantaisie,
Pendules de diverses espèces,
Coutellerie fine, etc., etc., etc.

—AUSI,—

Lanternes pour passages, Transparents pour châssis, Miroirs assortis, Paniers français de Fantaisie, une grande variété de Tapissérie, Parfumerie française et anglaise, Cannes assorties, Chapelets, Médailles et Crucifix en argent et en métal, et une grande variété d'objets dans sa ligne et d'objets de Fantaisie.

Montréal, Janvier, 1849.

RÉCOMPENSE.

TOUTE personne qui trouvera, ou fournira des indices suffisants pour faire trouver quelque MINE, de n'importe quelle dénomination, dans l'étendue des Seigneuries de Berthier, Lanoraie, Dautré, Dusablé ou Maskinongé, et plus particulièrement qui pourra indiquer le lieu où peut se trouver une certaine MINE DE PLOMB, qu'on autrefois explorée feu le nommé ALEXIS TELLIER, vivant, cultivateur de la paroisse de Berthier, recevra du Soussigné une récompense de CINQUANTE LIVRES, cours actuel de cette Province.

JAMES CUTHBERT.

Manoir de Berthier, }
er, 1849 }

LE TRAITE SUR L'AGRICULTURE

ANGLAIS ET FRANÇAIS,

PAR M. EVANS,

EST maintenant offert en vente au BUREAU DE LA SOCIÉTÉ.

AUX AGRICULTEURS DU CANADA.

CHARRUES ECOSSAISES, ETC.

ALEXANDER FLECK, FORGERON, Rue St. Pierre, a en mains, et offre à vendre des CHARRUES ECOSSAISES, faites d'après le modèle de WILKIE et GRAY, supérieures, quant à la matière et à la main-d'œuvre, et garanties égales à toutes celles qui sont importées.

—DE PLUS,—

SCUFFLERS, CHARRUES et HERSES légères, à SILONS, d'après les modèles les plus récents et les plus approuvés, et PRESSES à FROMAGE, d'après le modèle d'Ayrshire.

N. B.—Instruments aratoires de toutes sortes faits à ordre.

CONDITIONS DU JOURNAL.

Ce journal paraît vers le 15 de chaque mois, et contient 32 pages de matières.

Le prix de la souscription est par année de CINQ CENTS.

Les frais de poste sont à part.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

La souscription doit être payée dans les SIX premiers mois; autrement, au lieu de CINQ CENTS, ce sera UN CENT de plus par chaque mois de retard.

Les souscriptions et toutes autres communications concernant ce Journal, doivent être adressées, franchises de port, au Secrétaire de la Société—WILLIAM EVANS, Montréal.

Agents pour le Journal d'Agriculture :

M. J. B. Bourque,.....St. Dams.
Dr. Conroy,.....St. Césaire.
Dr. De la Bruyère,.....St. Hyacinthe.
M. Carlioux,.....St. Simon.
M. T. Dwyer,.....St. Paul, Abbottsford.
M. Gendreau, J. P.,.....St. Pie.
M. Blanchet,.....La Présentation.
Paul Bertrand, Ec. N. P.,.....St. Mathias.
Charles Schaffer, Ec. N. P.,.....Chumby.
M. Cordillier, Ec.,.....St. Hilaire.
M. Brossseau,.....Québec.
Dr. Smallwood,.....St. Martin, Ile Jésus.
Robt. Ritchie, Ec.,.....Bytown.
Major Barron,.....Lachute.
L'Éditeur du Star,.....Woodstock, C. O.
V. Gullet, Ec.,.....Trois-Rivières.
M. D. Dubé,.....Ile Verte.
Azarie Archambault, N. P.,.....Verdun.
L'Hon. F. A. Malhiot,.....Verchères.
A. C. Cartier, N. P.,.....St. Antoine.
André Vendendoigne,.....Belœil.
John McLaughlin, Ec.,.....Baie Murray.

MONTRÉAL :—Imprimé par LOWELL ET GIBSON, Rue St. Nicolas.

WILLIAM EVANS, ÉDITEUR.
M. DUBAG, TRADUCTEUR.